



métropole
RouenNORMANDIE

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale

BILAN DE LA CONCERTATION

Octobre 2014



Sommaire

Introduction

I/ Une concertation tout au long du projet

I.1/ Les dispositifs transversaux, supports de la concertation

I.2/ La Commission urbanisme et planification

I.3/ Le Conseil Consultatif de Développement de la CREA

I.4/ Les Personnes Publiques Associées et Consultées et les communes

II/ Une concertation ciblée à chaque étape du projet

II.1/Le Diagnostic

- Les Cafés du SCOT : Un format original
- Le bilan des Cafés du SCOT

II.2/Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- Ateliers de travail sur la prospective
- Les réunions publiques
- Le bilan des réunions

II.3/ Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

- Les Cafés du SCOT : Des ateliers participatifs
- Le bilan des Cafés du SCOT

II.4/ La restitution finale du SCOT

- Les réunions publiques
- Le bilan des réunions

Annexes : Le bilan de la concertation illustré

Introduction

La Communauté d'Agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe a engagé la procédure de révision du Schéma directeur de Rouen-Elbeuf (SCOT) et d'élaboration de son SCOT par délibération en date du 1^{er} février 2010.

Conformément aux articles L.122-4 et L.300-2 du Code de l'urbanisme, elle a défini dans cette délibération les modalités de la concertation qu'elle souhaitait mettre en place tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet par le Conseil communautaire.

Conformément aux articles L.300-2 et L.122-9 du Code de l'urbanisme, le Conseil communautaire doit arrêter le bilan de cette concertation.

L'objectif de la concertation est d'informer l'ensemble des citoyens du contenu du projet SCOT au fur et à mesure de son élaboration et de favoriser l'expression du plus grand nombre à la réflexion autour du projet.

La délibération du 1^{er} février 2010 a ainsi défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation suivantes :

- Mise à disposition d'un registre au siège de la CREA, dans les locaux des pôles de proximité de Duclair, Elbeuf et du Trait, aux jours et heures ouvrables habituels, où le public pourra y consigner ses observations,
- Mise à disposition d'un espace d'information sur la démarche et d'un registre sur le site internet de la CREA,
- Mise à disposition des principaux documents (Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Document d'Orientations générales) au siège de la CREA, aux jours et heures d'ouverture au public et sur le site internet de la CREA,
- Information notamment dans les publications de la CREA,
- Organisation de réunions publiques territorialisées et d'expositions, aux grandes étapes de la procédure : diagnostic, PADD, DOG.

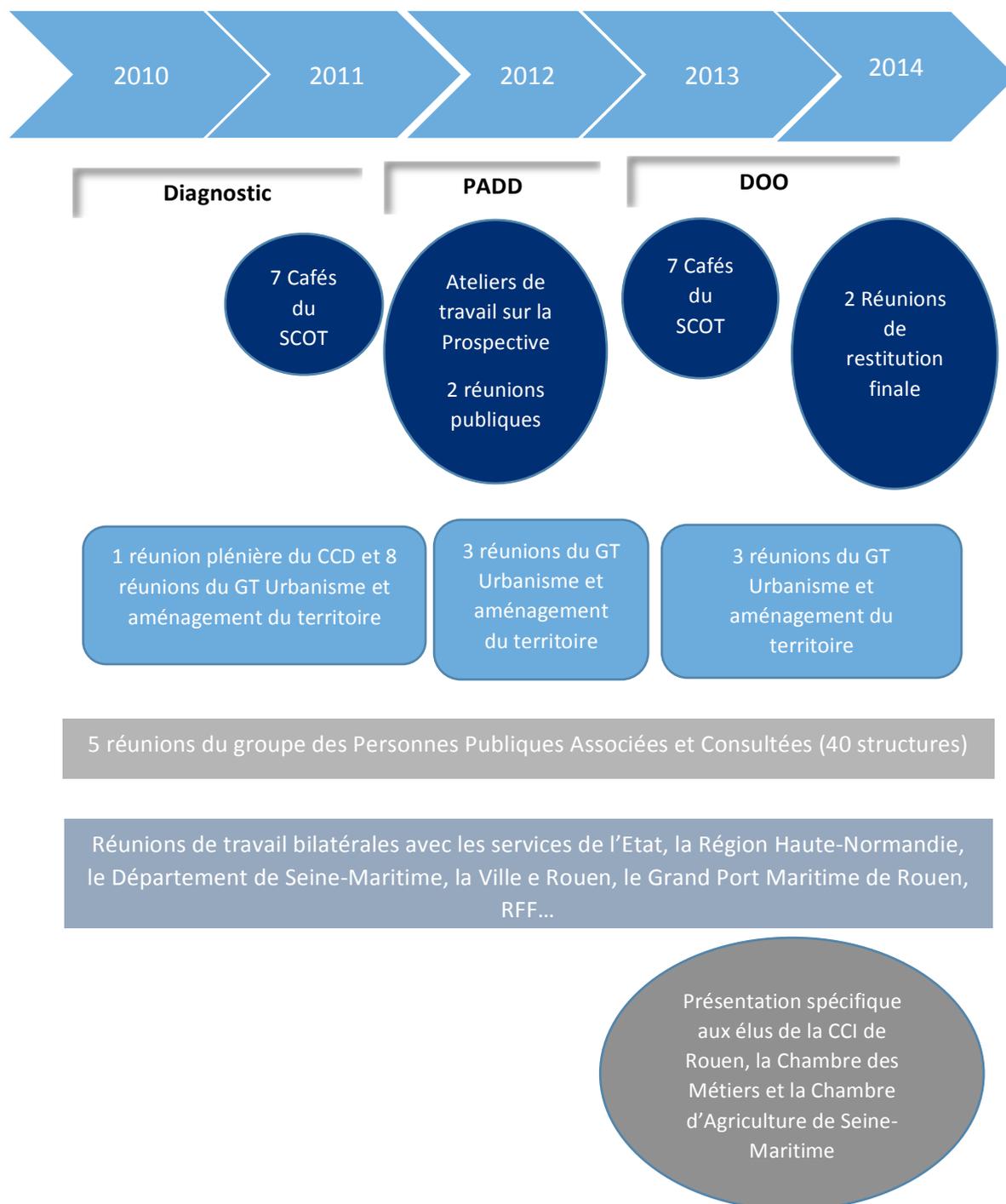
La concertation a été menée géographiquement (7 secteurs identifiés) sur tout le territoire de la CREA à travers notamment des ateliers de travail participatifs afin de permettre une meilleure appropriation du document. Ce format participatif s'est traduit notamment par l'organisation de réunions publiques appelées « Les Cafés du SCOT » à l'étape du Diagnostic et celle du DOO (Document d'orientation et d'objectifs).

Les participants à la concertation :

La concertation a réuni tout au long du projet un large public : habitants de l'agglomération, élus, services des communes, partenaires institutionnels, associations, entreprises...et a été complétée par un travail d'expertise du Conseil Consultatif de Développement de la CREA

Au-delà des réunions publiques, des dispositifs transversaux ont été réalisés et ont accompagné le projet tout au long de son élaboration : site internet, exposition et vidéo « La CREA demain 2030 », plaquette d'information, publications de la CREA, registres...

I/ Une concertation tout au long du projet



I.1/ Les dispositifs transversaux, support de la concertation

Site internet « La CREA demain 2030 »

Un onglet « La CREA demain 2030 » a été créé dès 2010 sur le site internet de la CREA. La mise à jour régulière des différentes rubriques a facilité l'information sur l'état d'avancement du projet :

- Une rubrique générale sur les différentes politiques d'aménagement de la CREA : le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Plan Climat Energie Territorial (PCET), et le SCOT avec des éléments de calendrier.
- Une page dédiée au SCOT permet de comprendre dans les grandes lignes ce qu'est un SCOT et comment il se décompose.
- Une page dédiée à la concertation permet de retrouver au fur et à mesure de l'élaboration les temps forts de la concertation. Ainsi, l'ensemble des comptes rendus des Cafés du SCOT sur le diagnostic et le DOO et des réunions publiques sur le PADD sont disponibles.
- La vidéo et l'exposition « La CREA demain 2030 » sont également présentées avec le planning de circulation de l'exposition dans les différentes communes de la CREA.
- Enfin, les principaux documents sont mis en ligne et téléchargeables : diagnostic territorial et enjeux, Etat initial de l'environnement, PADD et plus récemment DOO.

Quelques chiffres :

Au fur et à mesure de l'élaboration du document et de l'enrichissement du site internet, le nombre de visites sur les pages dédiées au SCOT n'a cessé d'augmenter.

En **2011**, **4204** visites ont été enregistrées, principalement sur les pages générales du SCOT. L'espace réservé aux élus membres de la Commission Urbanisme et Planification a été bien utilisé (**214 visites**)

En **2012**, le nombre de visites était de **5812**. Les pages dédiées aux outils de communication et aux réunions publiques, qui ont débuté en 2011, ont été assez fortement consultées : **542 pour l'exposition et la vidéo**, **320 pour la démarche de concertation**, **158 pour le planning de circulation de l'exposition**.

En **2013**, le nombre de visites est passé à **6567**. L'avancée du travail d'élaboration a permis d'enrichir les pages du site suscitant un intérêt plus important. **1019 personnes** ont consulté les pages dédiées aux réunions publiques et leurs comptes rendus en ligne mais également les pages dédiées à l'exposition et la vidéo.

Au total, depuis la création du site dédié au SCOT, on compte **17435** visites sur ces pages et il est intéressant de constater une progression importante (**+ 55%**) entre 2011 et 2013.

Exposition et vidéo « La CREA demain 2030 »

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, la CREA a réalisé une **exposition « La CREA, demain 2030 »**, composée de 10 panneaux (format 80 X 180 cm).

Cette exposition accessible et destinée à un large public, au format original et attrayant, illustrée par des cartes, des photos et des schémas, présente les enjeux de la CREA à échéance 2030 :

- Panneaux 1 et 2 : Le SCOT et ses échéances (Objectifs du SCOT, grands enjeux...)
- Panneau 3 : Les grands équilibres territoriaux (espaces naturels et espaces urbanisés)
- Panneaux 4 et 5 : L'attractivité du territoire (Offre en équipements et services)
- Panneau 6 : L'Eco-Communauté (Enjeux environnementaux forts à prendre en compte)
- Panneaux 7 et 8 : Solidarité et Cohésion sociale (Politique d'accompagnement en matière de logement, PLH)
- Panneaux 9 et 10 : Transports et mobilité (Déplacements et mobilité, PDU).
-

En complément, une vidéo illustre au travers de témoignages, le point de vue des habitants, des élus, et des partenaires du monde socio-professionnel sur le territoire de la CREA.

Ce film de **11 minutes** présente par de petites interventions d'acteurs du territoire des études de cas, ou des projets, illustrant les enjeux du SCOT.

Les différents thèmes abordés:

- Une identité à renforcer : Comment est perçue l'identité de la CREA ? Comment la renforcer ?
- Développer l'attractivité du territoire : Quels sont les atouts du territoire? Quels éléments mettre en avant pour convaincre quelqu'un de venir habiter sur le territoire de la CREA? Quels sont ceux à améliorer ?
- Garantir les solidarités : Est-ce que tous les besoins sont pris en compte sur le territoire de la CREA ? Comment faire une agglomération plus solidaire ?
- Respecter les grands équilibres territoriaux : Quels sont les espaces prioritaires à protéger et à valoriser ? Comment concilier préservation des espaces naturels et agricoles avec la vie urbaine quotidienne (déplacements, habitat,...)?
- Assurer la cohérence des politiques publiques : Dans le mot SCOT, on parle de cohérence, qu'est-ce-que cela évoque? (logements/transports/emplois/territoires voisins)
- Conjuguer aménagement et environnement : l'éco-communauté : Qu'est ce qui fait aujourd'hui la qualité du cadre de vie quotidien ? Comment anticiper la précarité énergétique grandissante (coût de l'énergie) et les changements climatiques ? Comment concilier développement et écologie?
- Questions transversales : Quel sera le territoire en 2030 ?

Ont participé à cette vidéo :

Madame Nelly TOCQUEVILLE, Maire de Saint-Pierre de Manneville et Vice-présidente de la CREA en charge de la Commission des petites communes, Monsieur Mathieu de MONTCHALIN, Président de l'Association des Commerçants et Artisans de Rouen et Directeur de la Librairie l'Armitière, Madame Véronique Delmas, Directrice d'Air Normand, Monsieur Arnaud LANGLOIS-MEURINNE, Président de Rouen Business School, Monsieur

Pascal VICTOR, Directeur de la Maison de l'Architecture, Monsieur Jacques MENG, Directeur de Quevilly Habitat, Monsieur Jean-Noël TACHÉ, Principal du Collège de Duclair et Madame Simone AUTRET, Habitante et participante aux Cafés du SCoT

L'exposition et la vidéo ont été mises à la disposition des communes de la CREA et ont circulé dans les sites de la CREA (Norwich, PCC, rue de l'Avalasse, Vauban, Pôle de proximité d'Elbeuf) ainsi qu'à la Maison des Forêts de Saint-Etienne-du-Rouvray (du 17 juillet au 17 août 2012), au H2o, espace de culture scientifique de la CREA du 12 au 26 septembre 2012, à la Fabrique des Savoirs, Pôle culturel à Elbeuf et dans un Lycée d'Elbeuf (Lycée Maurois) du 1^{er} au 12 octobre 2012.

Entre le 3 septembre 2012 et le 29 novembre 2013, **17 communes** ont présenté l'exposition et la vidéo « La CREA demain 2030 » sur leur territoire, soit un total de **266 jours** de présentation :

Bois-Guillaume-Bihorel (3-21 septembre 2012), Caudebec-lès-Elbeuf (12 novembre-13 décembre 2013), Cléon (1^{er}-12 octobre 2013), Freneuse (14-29 novembre 2013), Grand-Quevilly, (29 octobre-23 novembre 2013), Le Mesnil-sous-Jumièges (18 juin-13 juillet 2012), Montmain (8-15 janvier 2014), Syndicat Intercommunal du Trait et Yainville (3-28 décembre 2012), Malaunay (12-23 novembre 2012), Petit-Quevilly (4-18 novembre 2013), Quevreville-la-Poterie (3-21 septembre 2012), Sahurs (28 octobre-4 novembre 2013), Saint-Aubin lès Elbeuf (3-27 juillet 2012), Saint-Léger du Bourg Denis (4-15 juin 2012), Saint-Pierre lès Elbeuf (à 2 reprises : 29 octobre-8 novembre 2012, 4 -15 mars 2013), Sotteville-lès-Rouen (11-22 juin 2012).

Afin de gérer le prêt de ces deux outils et de communiquer auprès de la population, un calendrier qui annonçait les expositions à venir et en cours, avec le lieu exact et les dates auxquelles l'exposition était visible, a été créé sur le site internet de la CREA. Les communes ont également relayé l'information par le biais de leur site internet ou de leur bulletin municipal. Les retours positifs ont porté tant sur la qualité que la clarté des panneaux d'exposition.

Plaquette « La CREA Demain 2030 »

La **plaquette** « La CREA Demain 2030 » diffusée tout au long de l'élaboration du SCOT permet de comprendre la stratégie de développement de la CREA qui s'appuie sur quatre grands documents de planification et de programmation : au-delà du SCOT, le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Cette plaquette reprend le calendrier, explique de manière synthétique le « c'est quoi », le « pourquoi » et le « comment » des 4 démarches et donne des informations sur chaque document et sa traduction concrète à l'échelle de la CREA.

I.2/ La Commission urbanisme et planification

La Commission Urbanisme et planification de la CREA, composée d'élus communautaires a constitué l'organe de pilotage et de suivi du SCOT. Garante de la transversalité des

réflexions, elle s'est réunie régulièrement (environ tous les mois), contribuant activement à la construction du projet.

Dès 2010, elle a mis en place un groupe de travail SCOT ouvert à l'ensemble des élus municipaux et communautaires du territoire pour partager le diagnostic du SCOT. La méthode de travail a reposé sur une approche transversale à partir des trois échelles territoriales (proximité, agglomération, métropole) différentes. Cette approche a permis d'appréhender le fonctionnement du territoire, en sortant des approches thématiques et sectorielles. La problématique commerciale a fait l'objet d'un groupe de travail dédié.

Afin d'encourager la co-construction et l'appropriation collective du projet de SCOT, de nombreuses réunions ont mobilisé les élus :

- Commission Urbanisme et Planification : 24 réunions
- Groupes de travail SCOT : 14 réunions
- Comité de Pilotage Planification : 4 réunions à l'étape du DOO
- Groupe de travail Urbanisme Commercial : 7 réunions sur le Document d'Aménagement Commercial (DAC)
- Présentations aux élus des communes : 3 réunions sur le PADD et 2 réunions sur le DOO.

Et dans le cadre des nouvelles instances de la Métropole à partir de juin 2014 :

- Commission Urbanisme, Planification et Habitat : 1 réunion
- Présentation du SCOT aux élus en Conférences locales des maires : 10 réunions

I.3/ Le Conseil Consultatif de Développement de la CREA

Assemblée consultative, transversale et pluridisciplinaire, le conseil consultatif de développement réunit près de 200 acteurs de la vie locale : économiques, syndicaux, sociaux, associatifs, institutionnels, personnalités qualifiées et citoyens volontaires en quatre collèges :

- Collège des acteurs économiques, organisations socioprofessionnelles et syndicales
- Collège enseignement et formation, culture, sport, santé
- Collège vie locale et associative
- Collège des personnalités qualifiées

L'avis du Conseil Consultatif est requis sur les grandes orientations de la politique communautaire (Projet de territoire, Contrat d'agglomération, Plan de déplacements urbains, Programme Local de l'Habitat, SCOT, Plan Climat Énergie Territorial, Grands Projets, ...). Il peut également être saisi sur toute question relative à l'avenir du territoire afin de faire émerger des propositions créatives et constructives. Les contributions, avis et recommandations de ce conseil sont élaborés au sein des groupes de travail et validés en séance plénière du conseil consultatif de développement.

Le groupe de travail « Urbanisme et aménagement du territoire » composé de 54 membres a été mis à contribution pour l'élaboration du SCOT à chaque étape, Diagnostic, PADD et DOO et a été associé à toutes les réunions publiques.

A l'étape du **diagnostic** et après la définition des grands enjeux stratégiques, le groupe a proposé une première contribution, synthèse des différents échanges collectifs. **Ainsi, en reprenant l'ensemble des enjeux exposés dans le diagnostic territorial, le groupe a souhaité reformuler et préciser certaines priorités :**

- Garantir les solidarités sociales (entre différentes populations, classes, âges) et entre territoires
- Aménager en prenant en compte la population vieillissante

A l'étape du PADD, les membres du CCD ont participé aux réunions publiques organisées à Rouen et à Elbeuf. Une présentation de l'avancée des travaux du SCOT a été faite par la Direction de la Planification Urbaine en réunion du Groupe « Urbanisme et aménagement du territoire » et des précisions ont été apportées notamment sur les problématiques des carrières, sur la filière bois et les zones d'habitat / zones d'emploi.

A l'étape du DOO, le CCD, après avoir participé aux différentes réunions des « Cafés du SCOT », s'est réuni et a pu réagir sur les thèmes évoqués. Ainsi, les remarques du groupe, ajoutées aux remarques des participants aux Cafés ont permis de faire évoluer le document, notamment en apportant des précisions. Ces retours ont essentiellement porté sur les nuisances atmosphériques, la réduction de la consommation des espaces agricoles avec notamment des interrogations sur ce qui est considéré comme espace naturel ou agricole, les densités de construction de logements (hauteur des immeubles, formes urbaines...), la réhabilitation du parc de logement existant (quid de la faisabilité dans les PLU ?), la protection des espaces verts urbains (Hippodrome des Bruyères, Champ de Foire d'Elbeuf...), la connexion entre transports en commun et grands équipements commerciaux, les localisations des activités artisanales, l'amélioration des espaces piétonniers et des pistes cyclables peu favorables à l'utilisation du vélo en ville.

I.4/ Les Personnes Publiques Associées et Consultées et les communes

- Les Personnes Publiques Associées et Consultées

Les Personnes Publiques Associées et Personnes Publique Consultées (PPA et PPC) comptent environ 40 structures. Ce groupe a été sollicité aux grandes étapes d'élaboration du SCOT et s'est réuni à 5 reprises. Des réunions de travail bilatérales complémentaires ont également permis d'approfondir certains points, notamment avec les services de l'Etat, la Région de Haute-Normandie, le Département de Seine-Maritime, la Ville de Rouen, le Grand Port Maritime de Rouen, RFF... Ces réunions d'échanges sont venues enrichir régulièrement le travail d'écriture du SCOT.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen, la Chambre des Métiers de la Seine-Maritime et la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime ont également été associées à l'élaboration du SCOT de la CREA. Des présentations spécifiques ont été faites aux élus membres de la Commission Aménagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rouen le 4 octobre 2012, le 27 mars 2013 aux élus du Bureau de la Chambre des métiers de Seine-Maritime et le 7 novembre 2013 aux élus de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime. Elles ont permis d'échanger autour des enjeux et orientations proposées dans le

SCOT, notamment en matière économique, commerciale et agricole. Les débats qui ont fait l'objet de comptes rendus ont notamment porté sur les objectifs en matière de consommation d'espaces avec une attention particulière des zones agricoles qu'il convient de protéger tout en ménageant des perspectives d'évolution. Le maintien des commerces de proximité en centre-ville a été souligné avec la nécessité de prendre en compte dans le SCOT le développement de l'accès au e-commerce et la problématique du stationnement en centre-ville.

- Les communes

Les services techniques en charge de l'urbanisme ou secrétaires de mairie dans les 71 communes de la CREA ont régulièrement été informés des travaux du SCOT. Une réunion a eu lieu le 5 février 2013 afin de présenter l'avancement de l'élaboration du SCOT. Une deuxième réunion s'est tenue le 2 juillet afin de faire un retour sur les Cafés du SCOT sur le DOO qui se sont déroulés en mai et juin 2013.

Suite à cette présentation, des ateliers de travail sur le même format que les réunions des Cafés du SCOT ont été organisés en associant également **les personnes publiques associées**. Ainsi, **56 personnes** au total ont échangé sur les règles proposées pour le DOO.

Ces échanges ont donné lieu à des retours intéressants. Des comptes rendus ont été rédigés et transmis à l'ensemble des participants. Certaines règles ont été modifiées dans la forme (modifications de titres, de vocabulaire dans le corps de la règle...) mais aussi sur le fond. Par exemple, les participants ont souhaité que la notion de réduction de la consommation d'espaces naturels soit davantage précisée. La rédaction de certaines règles, sur les densités notamment, a été considérée comme insuffisamment contraignante. L'apport d'une cartographie précise est demandé pour une meilleure compréhension de certains thèmes comme la Trame verte et bleue. Enfin, les avis ont été partagés sur les orientations concernant les transports en commun en fonction des secteurs, urbains ou plus ruraux.

II/ Une concertation ciblée à chaque étape du projet

II.1 Le Diagnostic

Le diagnostic du SCOT est une étape essentielle pour la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de développement durable. C'est à partir du diagnostic que sont déterminés les enjeux et définies les grandes orientations du SCOT. Le diagnostic du SCOT de la CREA a permis d'identifier 6 enjeux pour le territoire de la CREA :

- Une identité à construire
- Garantir la cohésion sociale du territoire
- Respecter les grands équilibres territoriaux
- Assurer la cohérence et la lisibilité des politiques publiques
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Conjuguer aménagement et environnement

- **Les Cafés du SCOT : Un format original**

A cette étape la concertation s'est mise en place par l'organisation de **7 Cafés du SCOT**. Ces 7 premières réunions organisées en septembre 2011, en partenariat avec les communes sur l'ensemble du territoire de la CREA, ont permis d'aller à la rencontre des habitants, des associations et des élus du SCOT. Elles ont rassemblé un public varié **d'environ 250 participants**.

Les réunions se sont déroulées dans chacun des 7 secteurs géographiques, en soirée de 18h à 20h afin de permettre une représentation homogène d'élus, habitants et du milieu associatif : Mont Saint Aignan le 6 septembre 2011 pour le secteur du Plateau Nord, Maromme le 9 septembre 2011 pour le secteur de la Vallée du Cailly, Rouen le 13 septembre 2011, Elbeuf le 14 septembre 2011 pour le secteur d'Elbeuf, Sotteville lès Rouen le 19 septembre 2011 pour le secteur de la Rive Gauche, Duclair le 28 septembre 2011 pour le secteur Seine-Austreberthe et Saint Léger du Bourg Denis le 28 septembre 2011 pour le secteur Aubette-Robec.

Afin de relayer l'information de ces Cafés du SCOT et voir la participation du plus grand nombre un « kit de communication » (plaquette, affiches, flyer) a été envoyé nominativement à l'ensemble des élus communaux et aux conseillers communautaires. Les communes ont relayé l'information par affichage ou diffusion en mairie, d'autres ont publié des articles dans leur bulletin municipal et sur leur site internet. D'autres encore ont relayé l'information des réunions auprès de leurs associations communales par courrier, leurs Conseils de quartier ou autres. Les partenaires institutionnels (Conseil Régional de Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime, Université de Rouen, Chambres de Commerce et d'Industrie...) ont également diffusé l'information auprès de leurs réseaux. Enfin, les Centres Commerciaux des Docks et de St Sever et les différents sites de la CREA (pôles de proximité, Fabrique des Savoirs à Elbeuf, H2o, Maison des Forêts...) ont mis à disposition les documents auprès de leur public.

Le communiqué de presse rédigé à destination de la presse locale a été envoyé entre autres à Paris-Normandie, le Journal d'Elbeuf et Tendances Ouest ainsi qu'aux radios locales (Chéri FM et France Bleue).

Organisés en ateliers de travail, autour de trois thématiques (Mixité/Solidarité, Proximité/Mobilité et Croissance/Développement), les Cafés du SCOT ont permis de débattre collectivement sur le fonctionnement actuel du territoire, ses atouts et contraintes et de prendre en compte l'expérience des citoyens qui vivent quotidiennement le territoire.

Pour chaque thématique, un débat de 10 minutes était proposé, permettant aux participants de délivrer leur ressenti et leur vision par rapport au territoire et de l'illustrer par des exemples. Sur chacune des tables étaient disposées des cartes du territoire qui permettaient d'alimenter les discussions et sur lesquelles pouvaient être annotés les exemples cités par les participants.

Exemple de sujets proposés avec les couples de mots : **Solidarité / mixité** : un territoire peut être solidaire sans être mixte et vice-versa. Par exemple, est-ce qu'on est obligé de construire des logements sociaux dans un quartier pavillonnaire pour bien vivre ensemble ?

Mobilité / proximité : est-ce qu'aujourd'hui vous allez loin de chez vous pour travailler ou faire vos courses ou est-ce que vous le faites à proximité, dans votre commune voire votre quartier ? Qu'est-ce qui est le plus facile pour vous ?

Croissance / développement : est-ce que vous pensez que sur votre territoire ces dernières années on a privilégié une croissance sur tous les plans sans l'orchestrer ou est-ce qu'on a privilégié une stratégie de développement choisie en termes d'implantation de commerces, de lotissements, de quartiers d'habitat, etc. ?

- **Le bilan des Cafés du SCOT**

- **Attentes et propositions des participants :**

Les habitants ont alimenté de leur expertise d'usage les premiers éléments de diagnostic qui leur ont été soumis. A l'issue de chacun des 7 Cafés du SCOT, un bilan de la rencontre a été rédigé et envoyé à chaque participant sous forme de comptes rendus illustrés. Ces rencontres ont permis d'initier une dynamique de réflexion collective et les propositions formulées sont venues enrichir le diagnostic et les enjeux du SCOT :

Extraits des Cafés :

Mixité/solidarité :

«... Il faut préserver le lien social (...) Il semble nécessaire de créer des espaces de rencontre, soutenir le tissu associatif local, maintenir les équipements publics (...) L'école est un vecteur essentiel pour le maintien de la solidarité (...) Solidarité et mixité sont indissociables en termes d'habitat (...) La mixité passe par une meilleure mobilité (...) Les disparités entre les 2 rives de la Seine sont très présentes(...) La CREA est perçue comme une agglomération récente qui accueille des pôles aussi bien ruraux que péri-urbains, entre lesquels il n'y a pas forcément de liens (...) Une mutualisation des moyens et des équipements est nécessaire (...) Les zones d'emploi et d'activités sont trop éloignées des zones d'habitat (...) »

Proximité/mobilité :

« ...Face au vieillissement de la population et à la précarité énergétique, la proximité doit être renforcée (...) il faut développer des aires de covoiturage (...) La création de parkings de délestage en périphérie est indispensable la croissance de circulation en ville entraîne une pollution sonore néfaste à l'image du territoire... »

Croissance/développement :

«...Les infrastructures de communication performantes sont essentielles pour accompagner la croissance(...) La politique foncière et d'habitat est un levier d'attractivité (...) Il faut faire en sorte de garder les jeunes diplômés(...) L'emploi est au cœur de la question du développement du territoire (...) qui doit être structuré autour de l'axe Seine(...) La croissance est nécessaire mais doit se faire dans le respect de la préservation des ressources naturelles (...) Il faut de l'industrie mais pas à proximité des habitations (...) La qualité urbaine et architecturale est aussi un facteur d'attractivité (...) La CREA(...) doit trouver sa personnalité

et son identité pour s'affirmer, se valoriser et se développer(...) La Seine est porteuse d'identité(...) Il faut se tourner vers la valorisation du patrimoine(...) Mettre en valeur l'histoire industrielle (...) L'agriculture de proximité doit être développée (...) Il faut freiner l'étalement urbain, l'imperméabilisation des sols et la périurbanisation à outrance (...) La gestion durable de la ressource en eau est un enjeu fort (...) Le potentiel vert de l'agglomération doit être plus valorisé...»

➤ **Analyse quantitative**

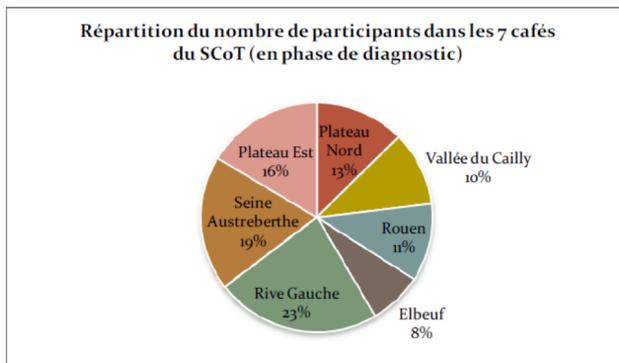
La démarche de concertation s'est appuyée sur la mise en place, dès le début du projet, d'un dispositif de suivi et d'évaluation, à travers la distribution systématique d'un **questionnaire d'évaluation** à la fin de chaque rencontre à l'ensemble des participants.

Quelques chiffres :

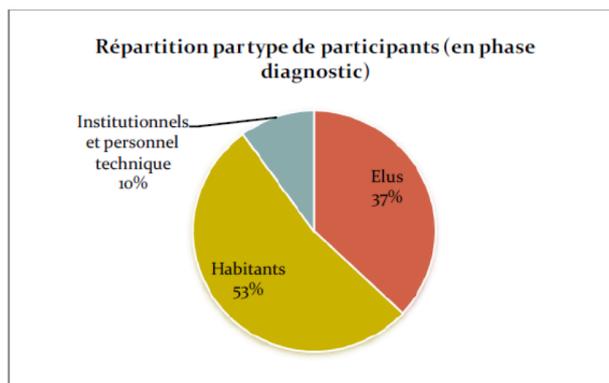
64% des participants ont répondu à ce questionnaire, permettant un taux de retour très satisfaisant, et largement suffisant pour analyser de manière précise et fidèle la participation à la démarche de concertation.

Le taux de satisfaction globale des participants ayant répondu au questionnaire a été de 89%.

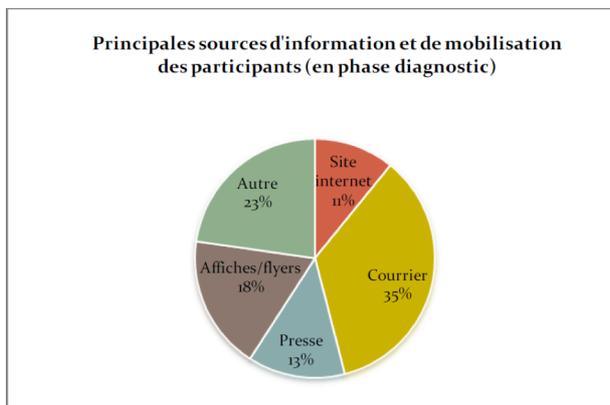
La participation par secteur : Les secteurs de la **Rive gauche et Seine-Austreberthe** ont connu les plus fortes participations.



Le profil des participants : Les participants étaient majoritairement **des habitants (53%)** et **des élus (37%)**.



Les principales sources d'informations : La principale source d'information a été **l'invitation par courrier (35% des participants)**. **Le cumul médias et outils de communication (site internet, affiches/flyers)** a mobilisé **41%**



II.2/ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PADD constitue le projet de territoire, en définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme. Comme le prévoit le Code de l'urbanisme, il fixe les objectifs des politiques publiques en matière d'urbanisme, de logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités économiques.

Le PADD du SCOT de la CREA poursuit une ambition principale : la mise en cohérence des politiques publiques au service du développement durable du territoire. Il a été soumis au débat du Conseil Communautaire du 25 juin 2012.

- **Ateliers de travail sur la prospective**

La concertation s'est poursuivie autour du PADD, dans une logique de co-construction et d'appropriation collective du projet. Des ateliers de réflexion prospective avec l'intervention de deux experts, ont été organisés afin d'éclairer puis de faire des choix pour l'avenir du territoire. **Monsieur Francis BEAUCIRE**, Géographe, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon/Sorbonne, intervenait pour l'atelier « Vivre et produire en 2030 ». **Monsieur Laurent DAVEZIES**, Economiste, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris I-Sciences Po, intervenait pour l'atelier « Vivre et produire en 2030 ».

Ces ateliers ont permis de resituer le territoire de la CREA, dans un territoire beaucoup plus vaste qu'est celui de l'axe Seine et plus globalement par rapport à des problématiques nationales voire internationales. La réflexion prospective est indispensable pour construire une stratégie pour le développement du territoire à l'échelle de la métropole. Elle constitue une charnière entre le diagnostic global stratégique et le projet de territoire (PADD + DOO) permettant de franchir une étape qualitative dans l'élaboration du projet de territoire. Il s'agit d'anticiper les conséquences des évolutions prévisibles et les besoins qui en découlent : Que peut-il advenir selon les contextes ? Qu'est-ce qui peut être fait ? Que voulons-nous faire ? Quel territoire souhaitable à 20 ans ? Comment le faire ?

Une centaine d'élus, de partenaires institutionnels et de membres de la société civile du Conseil Consultatif de Développement ont participé les 24 et 25 novembre 2011 à ces ateliers organisés sur les thèmes de la mobilité et du développement économique.

Ces interventions et les échanges ont contribué à éclairer les choix des élus pour le développement du territoire à horizon 15-20 ans. Les actes de ces deux ateliers de réflexion ont été transmis à l'ensemble des participants et la présentation de Monsieur Beaucire mise en ligne sur le site internet de la CREA.

- **Les réunions publiques**

Deux réunions publiques organisées à Rouen et à Elbeuf les 24 septembre et 24 octobre 2012 au H2o et à la Fabrique des Savoirs ont été l'occasion de présenter et d'échanger sur les orientations politiques proposées dans le PADD.

L'information en amont de ces réunions a été à nouveau relayée par les élus, les partenaires institutionnels (Conseil Régional de Haute-Normandie, Département de Seine-Maritime, Université, Chambres de Commerce et d'Industrie de Rouen et Elbeuf, Chambre d'Agriculture...), les centres commerciaux des Docks et St Sever, les sites CREA (pôles de proximité, lieux culturels et sportifs, Norwich, PCC, Vauban...)...**Au total, 2500 flyers ont été distribués et 500 affiches apposées.** Les 250 participants aux Cafés du SCOT sur le Diagnostic ont également été invités.

Les sociétés de transport du territoire de la CREA ont également contribué à diffuser l'information auprès de leur public. Ainsi, la TCAR a placé des affiches au format A4 (environ 220) en dos de chauffeur dans les bus et Teor. Un message annonçant chaque réunion publique a été diffusé sur les bandeaux lumineux des arrêts de Teor et du métrobus pendant toute la semaine précédant les réunions. Des flyers ont été distribués et des affiches ont été apposées dans les bus du réseau VTNI, la halte routière et la vélostation située à l'Espace Conseil Mobilité énergie. Des flyers ont été distribués dans les véhicules Filo'r (environ 30 par véhicule). Enfin, la radio Chérie FM a diffusé une interview de la Directrice de la Planification Urbaine, toutes les ½ heures entre 6h et 9h le 24 septembre, jour de la première réunion publique à Rouen, lors des bulletins d'information.

L'organisation de ces réunions publiques a permis de rappeler les objectifs du SCOT, de faire un retour sur le premier cycle de concertation, notamment les Cafés du SCOT qui ont contribué à l'élaboration du Diagnostic et de présenter les principales orientations du PADD, selon les quatre axes thématiques : Economie/Attractivité du territoire; Protection de l'environnement/ Développement urbain; Habitat; Transports/ Mobilité. À l'issue de la présentation, les participants ont pu échanger et débattre sur ces orientations.

Pour répondre à la demande des participants de transmission en début de rencontre d'un glossaire et des cartes formulée lors de la première réunion à Rouen, un document appelé « Rappel terminologique » a été élaboré et remis à l'ensemble des participants afin d'expliquer un certain nombre de termes employés lors de ces réunions.

- **Le bilan des réunions**

- **Attentes et propositions des participants :**

Les comptes rendus illustrés, qui ont été largement diffusés (y compris aux personnes non présentes qui avaient participé aux premiers Cafés du SCOT) reprennent les principales préoccupations soulevées par les participants et les réponses qui ont été apportées :

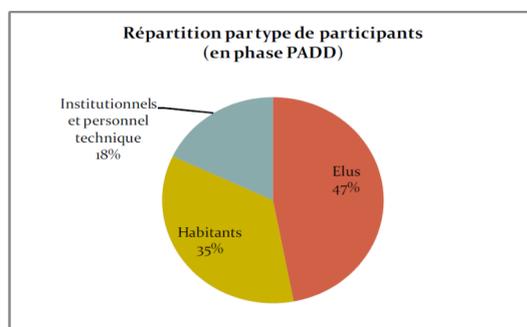
Sur le thème de la mobilité, le lien entre transports, habitat et formation a été souligné par les participants, en précisant que l'adaptation des formations aux besoins des entreprises et l'accès aux sites de formation représentent un enjeu déterminant pour le territoire et sa politique en termes d'emploi. La nécessité de miser sur le développement fluvial, compte tenu des problèmes de circulation routière a également été précisée. Les enjeux en matière environnemental (valorisation des berges de Seine, reconversion des friches industrielles, soutien aux filières courtes, santé) et de maîtrise de l'étalement urbain et commercial ont été plus particulièrement développés.

➤ **Analyse quantitative**

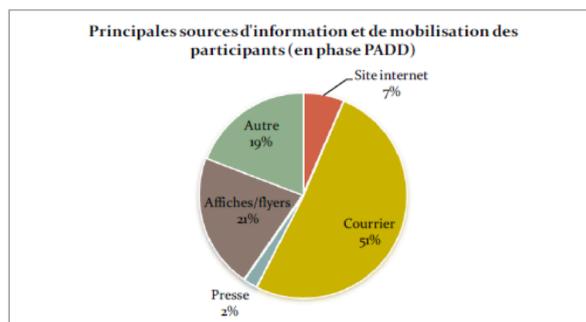
Quelques chiffres

Pour la phase du PADD, 51% des participants ont répondu au questionnaire. Les 2 réunions publiques ont mobilisé très différemment : la participation a en effet été beaucoup plus forte à **Rouen, avec 77 participants**, qu'à **Elbeuf** qui a mobilisé **21 participants**.

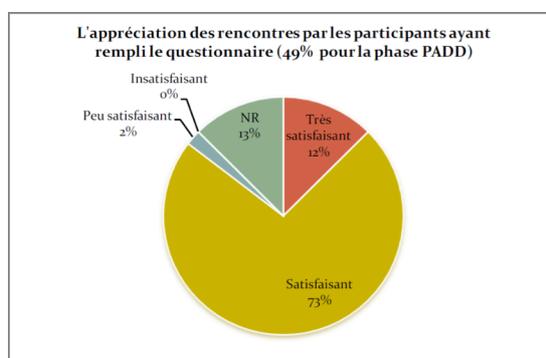
Le profil des participants : les participants à ces deux réunions publiques sont majoritairement des élus (47%) et des habitants de la CREA (35%).



La mobilisation des participants : 51% des participants ayant répondu au questionnaire déclarent avoir eu connaissance de la réunion grâce à un courrier d'invitation. Les médias et outils de communication (site internet, presse et affiche/flyer) ont permis de mobiliser 30% des participants. Enfin, le bouche-à-oreille (autres) en a mobilisé 19%.



La satisfaction des participants : Les participants ayant répondu au questionnaire se disent satisfaits à 67% et très satisfaits à 23%. Les 5% qui ont exprimé une mauvaise appréciation ont notamment reproché des horaires trop tardifs, un manque de moyens pour communiquer, le format trop court des réunions et la complexité d'un vocabulaire trop technique.



II.3/ Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Le Document d'Orientation et d'Objectifs détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Il définit les conditions d'un développement urbain maîtrisé et les principes de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux, de mise en valeur des entrées de ville, de valorisation des paysages et de prévention des risques. Il précise les objectifs et les principes de la politique de l'urbanisme et de l'aménagement. Il détermine les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers. »

Article L.122-1-4 du Code de l'urbanisme

Le DOO constitue le document réglementaire.

- **Les Cafés du SCOT : Des ateliers participatifs**

L'étape du DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) a été l'occasion de 7 nouveaux «**Cafés du SCOT**» qui ont été organisés sur l'ensemble du territoire avec les élus et les habitants afin d'échanger sur les premières orientations thématiques : Elbeuf le 27 mai, Bonsecours le 28 mai pour le secteur du Plateau Est, Sotteville lès Rouen le 31 mai pour le secteur de la Rive Gauche, Rouen le 5 juin, Maromme le 17 juin pour le secteur de la Vallée du Cailly, Duclair le 25 juin pour le secteur Seine-Austreberthe et Mont-Saint-Aignan le 26 juin pour le secteur du Plateau Nord

Une vaste campagne d'information sur ces nouvelles réunions a été lancée en s'appuyant sur les relais : maires, conseillers communautaires, partenaires institutionnels, TCAR, bus VTNI, bus Keolis... **2300 flyers, 200 affiches en A3 et 800 affiches en A4** ont été diffusés sur l'ensemble du territoire. Des messages sur les bandeaux lumineux du réseau de métro et de Teor ont annoncé entre le 27 mai et le 26 juin 2013 les réunions. Le blog de la CRAJEP (Coordination régionale des associations de jeunesse et d'éducation populaire) a relayé l'information sur son site internet et publié un article. Le communiqué de presse envoyé à la presse locale, écrite et radio, a permis de relayer l'information notamment dans le journal Paris-Normandie qui a publié deux articles.

Ces Cafés du SCOT organisés sous la forme d'ateliers de travail participatifs, à partir de 4 thématiques (Équipement-Consommation d'espaces-Habitat, Trame Verte et Bleue-Paysages-Environnement, Économie-Forêt-Agriculture-Commerce, Transport-Cohérence-Urbanisme) ont permis :

- De poursuivre la dynamique de réflexion collective initiée avec les premiers Cafés du SCOT ;

- de permettre aux participants de comprendre, échanger, s'approprier et contribuer aux futures règles et recommandations qui s'appliqueront sur le territoire et s'imposeront ensuite aux Plans Locaux d'Urbanisme.

La méthodologie et les techniques d'animation retenues pour ces Cafés du SCOT ont favorisé l'expression de tous.

A leur arrivée en début de rencontre, les participants ont été invités à s'installer au hasard autour de l'une des 4 tables (un thème par table) préparées et l'équipe a veillé à placer les participants de sorte que chaque table soit constituée d'un panel mixte (élus, habitant, représentant d'association, ...). S'en est suivi un rapide rappel du contexte d'élaboration et une présentation des règles du jeu par Aire Publique.

Après une petite introduction sur les différents enjeux issus du PADD par secteur, les échanges autour du jeu de fiches thématiques ont été engagés : pour chacun des 4 thèmes, chaque groupe a débattu à partir de 6 fiches (rectos de format A5). Chaque fiche comportait une proposition de formulation d'une règle (recommandation) ainsi que des éléments d'aide à la compréhension de cette règle. L'un des participants choisissait au hasard l'une des fiches et la lisait à voix haute. Les participants échangeaient sur leur compréhension de la règle et étaient invités à donner leur avis suivant 3 critères : formulation de la règle, pertinence du contenu, faisabilité/contrainte. Le groupe était invité à donner un exemple d'application de la règle, à le spatialiser sur la carte mise à disposition et enfin à noter la fiche en attribuant à chaque critère un nombre de points de 1 à 5. Le groupe disposait d'environ 10 minutes par fiche. Les élus référents ont joué le rôle d'animateur et de rapporteur de chaque table-ronde.

En pratique, chaque participant disposait d'un dossier composé de :

- 1 fiche contenant les explications du DOO à travers des exemples pris sur d'autres SCOT illustration pédagogique
- 1 fiche zoom sur les enjeux du secteur (diagnostic et PADD)
- 1 fiche avec les règles du jeu

• **Le bilan des Cafés du SCOT**

➤ **Attentes et propositions des participants**

Les comptes rendus illustrés qui ont fait l'objet d'une large diffusion reprennent le bilan des remarques faites par l'ensemble des groupes.

De manière générale, les règles concernant la densité reçoivent l'assentiment général. Les règles environnementales (trame verte et bleue, nature en ville...) sont également plutôt bien appréhendées. En revanche, certaines règles portant notamment sur « l'offre commerciale de proximité », « l'intensification de l'urbanisation le long des axes de transport en commun » ou encore « l'aménagement des espaces en tenant compte du cycle de vie » ont fait débat et nécessitent d'être revues. Les participants ont souhaité clarifier certaines formulations jugées trop complexes, renforcer d'autres dont la rédaction est considérée insuffisamment ambitieuse ou au contraire trop contraignante et qu'il convient de traduire de manière plus incitative.

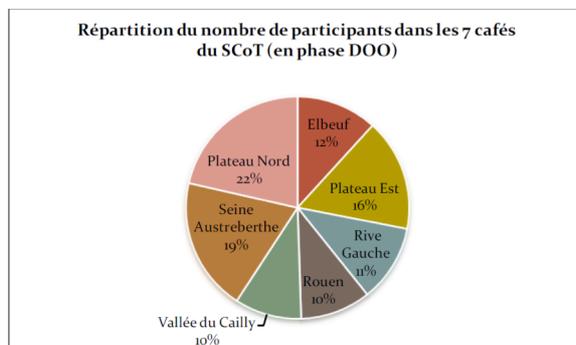
Ces retours, riches d'enseignements sur la perception, l'appréhension et la mise en œuvre des règles du DOO sont venus alimenter l'exercice d'écriture du SCOT.

➤ **Analyse quantitative**

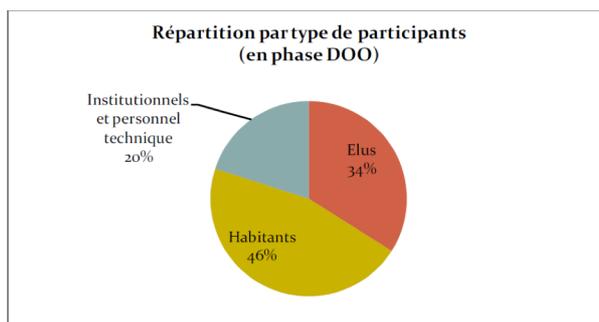
Sur les 190 participants, plus de 70% ont répondu au questionnaire **et environ 57 personnes avaient déjà participé aux premières réunions publiques sur le Diagnostic en 2011 et sur le PADD en 2012**. Pour chaque réunion, 6 règles ont été proposées par thème, soit **24 fiches par réunion**. **40 fiches** ont été rédigées pour ces 6 réunions.

Quelques chiffres :

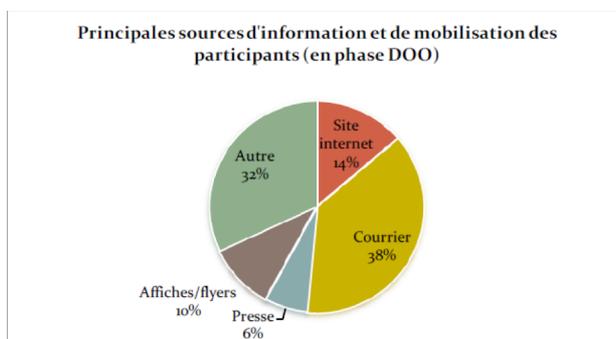
La participation par secteur : la répartition du nombre de participants est globalement équilibrée. En effet, pour 5 secteurs (Elbeuf, Plateau Est, Rive Gauche, Rouen et Vallée du Cailly), le pourcentage de participation par rapport à l'ensemble des participants à la phase DOO est compris entre 10 et 16%. Seul le Café du SCOT du secteur Seine Austreberthe (à Duclair) regroupant 19% de l'ensemble des participants, et celui du Plateau Nord (à Mont-Saint-Aignan), regroupant 22% de l'ensemble des participants, sortent sensiblement du lot.



Le profil des participants : Les participants aux 7 Cafés du SCOT sur le DOO sont majoritairement des habitants (46%) et des élus (34%).



La mobilisation des participants : la mobilisation des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation (67% de l'ensemble des participants aux Cafés du SCOT sur le DOO) s'est faite, de manière presque égale, grâce aux trois principaux vecteurs : le courrier d'invitation (38% des questionnés), le bouche-à-oreille (32%) et les médias (30%) que sont la presse, internet et l'affichage public



II.4/ La restitution finale

- **Les réunions publiques**

Deux réunions publiques ont été organisées à Rouen et à Elbeuf les 1^{er} et 3 juillet 2014 au H2o et à la Fabrique des Savoirs.

Les 71 mairies, les partenaires institutionnels, les sociétés de transport collectifs du territoire de la CREA... ont été à nouveau sollicités pour relayer l'information en amont (affiches, flyers). Ainsi, la TCAR a annoncé les réunions en plaçant des affiches en dos de chauffeur dans les bus et Teor de l'agglomération (220 véhicules). Un message annonçant chaque réunion publique a été diffusé sur les bandeaux lumineux des arrêts de métro et de Teor pendant les deux semaines précédant les réunions. Les bus du réseau VTNI, la halte routière et les véhicules Filo'r (transports à la demande) ont également affiché les supports de communication.

Les participants à l'ensemble des réunions publiques ont également été invités (environ 350 personnes). Enfin, le quotidien Paris-Normandie a publié une interview de la Vice-présidente en charge du SCOT le 1^{er} juillet 2014.

Ces réunions finales ont permis d'échanger sur le projet dans sa globalité et de permettre aux participants de s'interroger : le projet vous semble-t-il clair ? Adhérez-vous au projet ? Les problématiques du territoire ont-elles été bien prises en compte ?

Ces réunions se sont déroulées en trois temps :

- Un temps de présentation des pièces constitutives du SCOT puis des grandes orientations du DOO : Les grands principes d'aménagement durable, les objectifs de protection de l'environnement et des paysages, les objectifs en faveur du développement durable.
- Un temps d'échange avec les participants.
- Une explication des règles d'enquête publique, une dernière occasion pour s'informer et s'exprimer sur le projet.

Un jeu des cartes figurants dans le DOO a été remis à tous les participants afin de faciliter la lecture.

- **Le bilan des réunions**

- **Attentes et propositions des participants :**

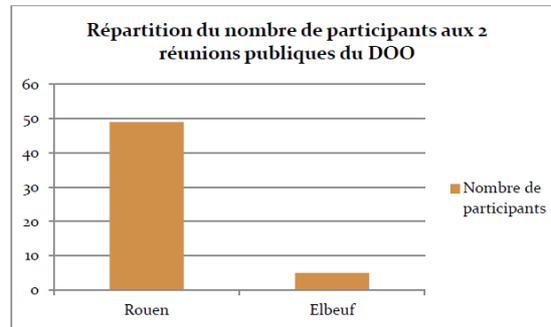
Ces réunions ont fait l'objet d'un certain nombre de remarques des participants qui ont porté principalement sur des demandes de précisions ou de confirmation quant à la prise en compte de certaines problématiques du territoire. Les comptes rendus diffusés reprennent ces échanges.

En matière de logement, les interventions ont porté sur les dispositifs prévus pour optimiser les surfaces de logement individuel ou collectif. Le SCOT intègre cette préoccupation en fixant notamment des densités renforcées et en encourageant les divisions parcellaires. En matière environnementale, il a été explicité la manière dont les enjeux paysagers, la protection des certaines zones (côte Sainte-Catherine, côteaux) et les ressources en eau ont été pris en compte dans le SCOT. Enfin, les infrastructures de transport ont également fait l'objet d'interrogations sur le thème de l'amélioration de la desserte : liaison avec les pôles périurbains, axe nord-sud et lignes Fast, aménagements routiers et lignes Teor, amélioration de la fréquence sur les Plateaux est, la traversée de la Vallée du Cailly, desserte de l'Ecoquartier Flaubert, transport à la demande Filo'r, valorisation du ferroviaire avec la ligne nouvelle Paris-Normandie, nouvelle gare rive gauche, Contournement est...

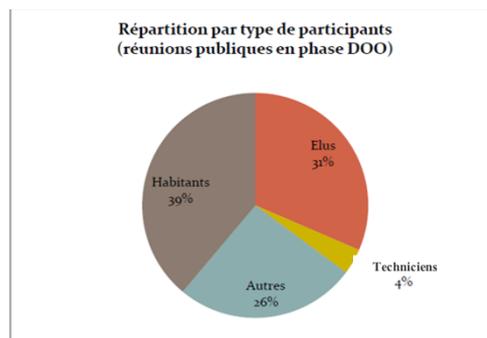
➤ **Analyse quantitative**

Quelques chiffres :

La participation par secteur : les 2 réunions publiques territorialisées ont mobilisé très différemment. La participation a en effet été beaucoup plus forte à Rouen, avec 49 participants, qu'à Elbeuf qui a mobilisé seulement 5 participants.

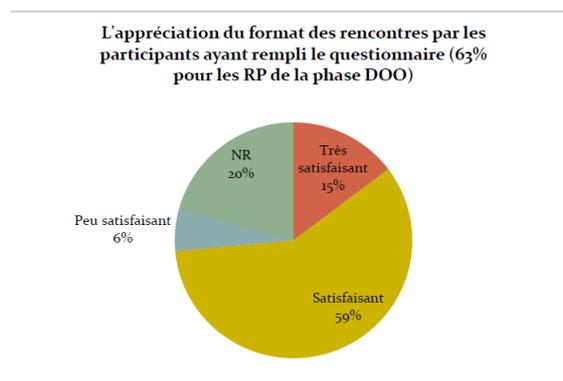


Le profil des participants : les participants à ces deux réunions publiques sont majoritairement des habitants (47%) et des élus du territoire de la CREA (31%). La catégorie « Autres » est également bien représentée avec 26%, elle rassemble notamment les membres des associations et les personnes publiques associées.



La mobilisation des participants : 32% des participants ayant répondu au questionnaire déclarent avoir eu connaissance de la réunion grâce à un courrier d'invitation. Les médias et outils de communication (site internet, presse et affiche/flyer) ont permis de mobiliser 45% des participants. Enfin, le bouche-à-oreille (autres) en a mobilisé 23%.

74% de l'ensemble des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation, se déclarent satisfaits de la rencontre, dont 15% de très satisfaits. 20% ne se prononcent pas et seulement 6% jugent la rencontre peu satisfaisante.



Un bilan de la concertation...illustré

Une concertation tout au long du projet...

Demain 2030
La CREA construit son avenir.
Quel développement de la CREA souhaitons-nous ? Sur quel territoire souhaitons-nous vivre ?
Quelle politique de l'habitat sur notre territoire ? Comment favoriser l'accès de tous à un logement abordable et décent ?
Quelles priorités en matière de déplacements urbains souhaitons-nous privilégier ? Quelles sont nos ambitions en matière de transports collectifs, de modes de déplacements écoresponsables et modes doux ?
Comment maîtriser nos consommations énergétiques ? ...

2010	2011	2012	2013	2014-2019
SCoT	Diagnostic territorial	Elaboration du Projet de Territoire (PADD et DOD)	Inquête publique et approbation du SCoT	
POU	Actualisation des données, Elaboration du Diagnostic	Elaboration du projet de POU	Inquête publique et approbation du POU, Arrêté du préfet en juin 2013	
PLU	Diagnostic des orientations et du programme d'actions	PdU adopté le 25 Juin 2012		
PER	Diagnostic des missions de pré-concertation	Elaboration du programme d'actions	Approbation du PER	

Le ScoT
Le ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un projet d'aménagement à 15-20 ans sur le territoire de la CREA.

2010	2011	2012	2013	2014-2019
SCoT	Diagnostic territorial	Elaboration du Projet de Territoire (PADD et DOD)	Inquête publique et approbation du SCoT	
POU	Actualisation des données, Elaboration du Diagnostic	Elaboration du projet de POU	Inquête publique et approbation du POU, Arrêté du préfet en juin 2013	
PLU	Diagnostic des orientations et du programme d'actions	PdU adopté le 25 Juin 2012		
PER	Diagnostic des missions de pré-concertation	Elaboration du programme d'actions	Approbation du PER	

Un projet partagé

Pendant toute la durée d'élaboration du SCoT, une **démarche de concertation** est prévue associant les habitants, les élus, les membres de la société civile, les associations...

S'informer

- Une exposition et une vidéo dédiées au projet,
- Un site internet : www.la-crea.fr/la-crea-demain-2030,
- Une plaquette « La CREA 2030 ».

S'exprimer

- Des rencontres publiques : « Cafés du SCoT » et réunions publiques,
- Une adresse mail pour s'exprimer : scot@la-crea.fr,
- Des registres d'expression disponibles au siège de la CREA et dans les pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

Démarche de concertation
L'objectif de concertation est de recueillir l'avis des habitants et des associations sur les orientations du projet de territoire.

Partenaires Publics sur le PADD
Le PADD est un document d'orientation qui définit les grandes orientations de développement du territoire.

Le site internet de la CREA



Exposition « La CREA, demain 2030 »

A voir actuellement

- du mardi 14 au vendredi 17 juin 2011**
à **LA CREA - Saint-Aubinois**
10h - 18h
- du mardi 14 au vendredi 17 juin 2011**
à **LA CREA - Saint-Aubinois**
10h - 18h

A voir prochainement

- du mardi 18 au jeudi 21 juillet 2011**
à **LA CREA - Saint-Aubinois**
10h - 18h
- du mardi 18 au jeudi 21 juillet 2011**
à **LA CREA - Saint-Aubinois**
10h - 18h

La CREA, demain 2030

Du lundi 18 au vendredi 29 novembre 2013, exposition réalisée par la CREA dans le cadre de l'élaboration du SCOT.

Cette exposition présente les enjeux de la CREA à échéance 2030 en matière de déplacement, d'habitat et d'environnement.

Entrée gratuite
Mairie - Salle du conseil municipal
Renseignements : 02 32 96 62 02

Exposition à Petit-Quevilly

loisirs culture économie social cadre de vie histoire agenda

La CREA : demain 2030

Une exposition intitulée **La CREA demain 2030** est visible du 5 au 15 novembre, dans le hall de l'Hôtel de ville de Petit-Quevilly.

Logement, déplacement urbains, environnement, consommation énergétique sont autant de sujets présentés et pour lesquels **la CREA** s'engage.

www.la-crea.fr

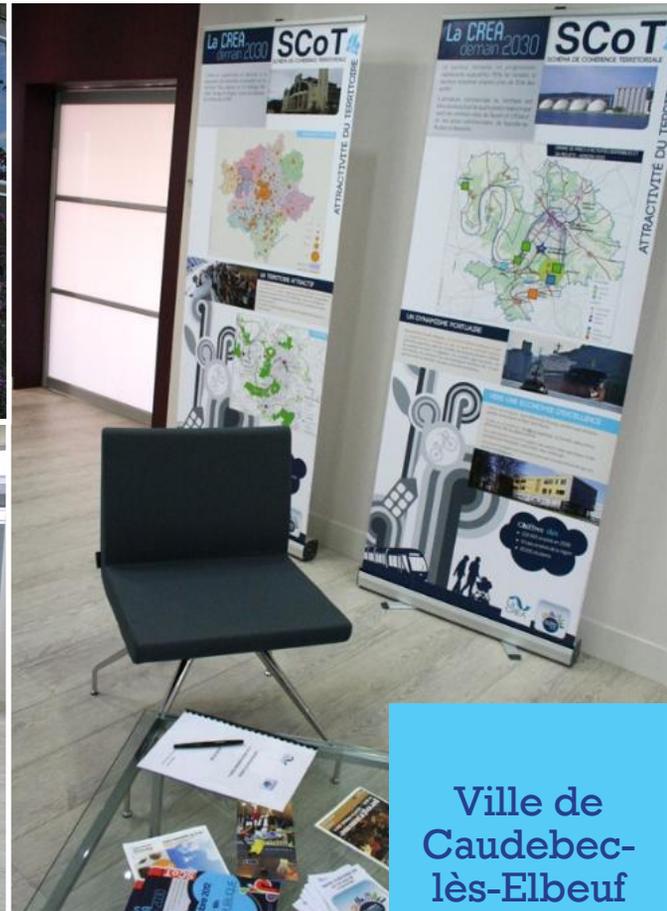


L'Agenda Saint-Aubinois

2ème semestre 2012

Vendredi 1er Seance du Conseil Municipal
19h Hôtel de Ville

Du 3 au 5 Juin 2012 La CREA, demain 2030
Horaires d'ouverture: Mardi à Jeudi 10h-18h
espace des Foulbés
Entrée libre



Ville de
Caudebec-
lès-Elbeuf

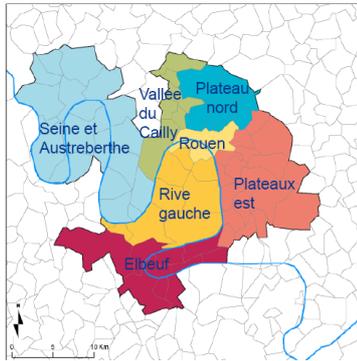


H2o



Une concertation ciblée à chaque étape du projet

Le Diagnostic

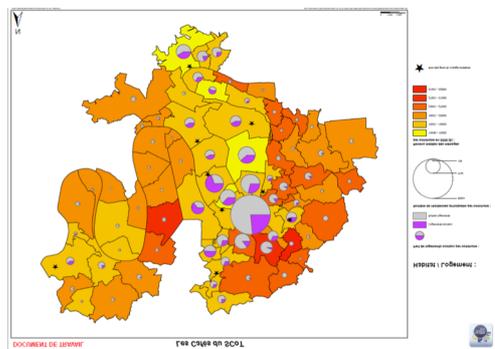
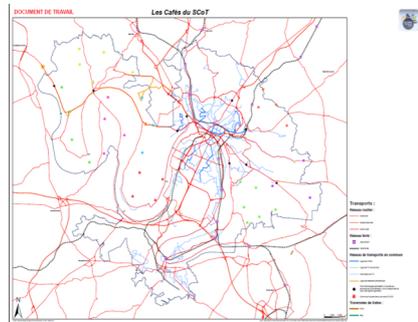
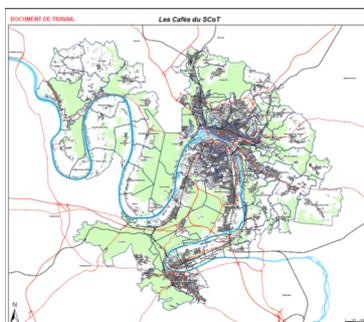


Carte des secteurs

Les Cafés du SCOT

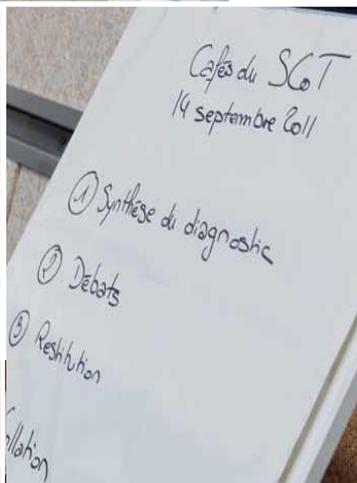


Les nuages de mots par thème



Les cartes

Les supports de réunion



Photos des réunions



Une information en amont pour mobiliser le plus grand nombre



LA CREA DEMAIN 2030
Invitation
Rencontres avec les habitants
« Les Cafés du SCoT »

Mademoiselle, Madame, Monsieur

La CREA a engagé un vaste chantier de révision-élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire dont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour construire l'avenir de son territoire qui couvre désormais 71 communes.

Ces démarches doivent nous permettre de réfléchir à la manière dont tout à chacun peut vivre, se loger, se déplacer, travailler, étudier, se divertir, faire ses courses... tout en garantissant un bon équilibre entre les espaces urbains et les espaces agricoles, naturels et forestiers et en préservant l'environnement.

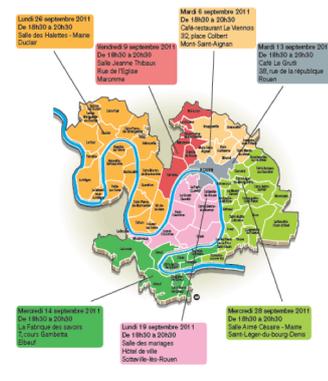
En premier lieu, il faut bien connaître le territoire de la CREA et son fonctionnement. Aussi, nous vous proposons d'échanger et de partager sur nos façons de vivre le territoire au quotidien.

Ces moments d'échanges, ouverts à tous, sont le gage d'un diagnostic partagé du territoire de la CREA. Nous vous invitons donc à participer nombreux. Les dates et lieux de ces rencontres sont récapitulés sur la carte ci-jointe.

Nous partagerons ce moment d'échange autour d'un verre.

Pierre Bourguignon
Vice-Président de la CREA
Chargé de l'Urbanisme, du Plan de déplacement urbain et de l'aménagement

**Dates et lieux
Rencontres avec les habitants
« Les Cafés du SCoT »**



Lundi 26 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 Salle des Habitats - Marie Curie	Mardi 6 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 Café-restaurant Le Vennou 32 place Colbert Mont-Saint-Aignan	Mardi 13 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 Café La Grue 38, rue de la République Roan
Mardi 9 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 Salle Jeanne Thibaut Rue de l'Église Marcigné		
Mardi 14 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 L'Éclaircie des Savans Éclaircie Savants Bleau	Lundi 19 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 Salle des meetings Hôtel de ville Société des Rouen	Mardi 20 septembre 2011 De 18h30 à 20h30 Salle André Cayser - Marie-Sainte-Léger-du-bourg-Centre

Plus d'informations
La CREA
02 35 52 62 08

www.le-crea.fr

Des affiches et des flyers



La plaquette « La CREA demain 2030 »

Kit de communication pour diffusion

La CREA construit son avenir

Venez vous exprimer sur le développement du territoire dans le cadre des « cafés du SCOT ».

La CREA a engagé un vaste chantier de ses politiques d'aménagement du territoire. Document de planification à l'échelle intercommunale, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) traduit le projet politique et la vision du territoire de la CREA pour les 15 à 20 années à venir. Il doit permettre de réfléchir à la manière dont tout à chacun peut vivre, se loger, se déplacer, travailler, étudier, se divertir, faire ses courses... tout en garantissant un bon équilibre entre les espaces urbains et les espaces agricoles, naturels et forestiers et en préservant l'environnement. La première étape est de bien connaître

le territoire et son fonctionnement. Aussi, la CREA vous propose d'échanger et de partager sur vos façons de vivre le territoire au quotidien. Des « cafés du SCOT », ouverts à tous, sont organisés. Vous êtes invités à y participer nombreux.



Calendrier des réunions publiques

(chaque réunion se tient de 18h30 à 20h30)

- Plateau Nord : mar. 6 septembre à Mont-Saint-Aignan (Le Viennois, place Colbert)
- Vallée du Cailly : ven. 9 septembre à Maromme (salle Jeanne-Thibaux, rue de l'Église)
- Rouen : mar. 13 septembre à Rouen (Le Grütli, rue de la République)
- Boucle d'Elbeuf : mer. 14 septembre à Elbeuf (La Fabrique des savoirs de la CREA, 7, cours Gambetta)
- Rive gauche : lun. 19 septembre à Sotteville-lès-Rouen (salle des Mariages, mairie)
- Le Trait/Duclair : lun. 26 septembre à Duclair (salle des Halettes, mairie)
- Plateau Est : mer. 28 septembre à Saint-Léger-du-Bourg-Denis (salle Aimé-Césaire, mairie)

Participez aux cafés du SCOT pour construire ensemble l'avenir de notre territoire

L'avenir du territoire de la CREA se construit aujourd'hui pour les 15-20 prochaines années. Comment nous déplacerons-nous, nous logerons-nous, où irons-nous travailler ou encore faire nos courses. Comment pourrions-nous concilier nos modes de vie avec le respect de l'environnement ? Trouver des réponses sont abordées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) que la CREA élabore à l'échelle de ses 71 communes. La CREA souhaite faire participer activement les habitants tout au long de l'élaboration de ce document-clé, pour le faire être organisé autour du SCOT, dont les premiers en septembre portent sur la première étape du diagnostic.

Le SCOT est un document de planification dont l'objectif est d'organiser le territoire à une échelle intercommunale afin de préparer un équilibre entre zones urbaines, agricoles et naturelles. Il doit tenir compte des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, touristique et culturel, de déplacements, d'organisation commerciale, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers... pour les 15 à 20 prochaines années. Aujourd'hui la CREA élabore ce document, et est impatient que ses habitants soient associés à la démarche, donnent leur avis sur l'organisation actuelle du territoire et proposent des pistes de réflexion pour l'avenir. Comment pourrions-nous vivre demain ? Il est possible de s'exprimer tout au long de l'élaboration du SCOT. Pour cela, la CREA met à disposition différents moyens de communication :

- Par mail : il est possible d'envoyer son avis sur le développement du territoire ou le document du SCOT à l'adresse scot@la-crea.fr
- Des registres papier sont aussi à disposition au siège de la CREA et aux pôles de proximité
- Les premières réunions publiques appelées « Cafés du SCOT » seront organisées tout au long du mois de septembre, de 18h30 à 20h30 dans sept Communes : Mont-Saint-Aignan, Maromme, Rouen, Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Duclair et Saint-Léger-du-Bourg-Denis (cf carte ci-dessous). Elles auront lieu dans un lieu proche du territoire et d'échange sur le diagnostic : comment vivons-nous le territoire au quotidien ?

**Dates et lieux
Rencontres avec les habitants
« Les Cafés du SCOT »**

Plus d'informations
La CREA
02 35 32 93 08

www.la-crea.fr

★ Pour préparer le SCOT La CREA organise des Cafés réunions publiques

Date de publication de l'article : 01/09/2011

La CREA (Agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe) va organiser une série de « Cafés du SCOT », réunions publiques de préparation à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale dont doit se doter la communauté d'agglomération après son élargissement.

Les premiers Cafés du SCOT feront un diagnostic du territoire de la CREA.

En septembre, de 18h30 à 20h30 dans sept Communes : Mont-Saint-Aignan (6 septembre, Le Viennois), Maromme (9 septembre, salle Jeanne Thibaux), Rouen (13 septembre, Le Grütli), Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Duclair (26 septembre, salle des Halettes) et Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Il est possible d'envoyer son avis sur le développement du territoire ou la démarche du SCOT à l'adresse scot@la-crea.fr. Des registres papier sont aussi à disposition au siège de la CREA et aux pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

Source : ANI

L'aménagement en débat

A peu près tout le monde a son opinion sur l'aménagement du territoire. Ça tombe bien, la Crea invite à des rencontres entre habitants et élus lors des Cafés du Schéma de cohérence territoriale (Scot). Ces débats, en présence de Pierre Bourguignon vice-président de la Crea en charge de l'urbanisme, auront lieu dans sept villes de la communauté d'agglomération. Premier rendez-vous mardi au café Le Viennois, place Colbert, à Mont-Saint-Aignan. Cette série de réunions publiques doit servir à établir un diagnostic

du territoire qui rassemble 71 communes et 491.000 personnes. Une base qui servira ensuite à l'établissement du Scot, sorte de schéma directeur du territoire à échelle intercommunale, afin de préserver les équilibres entre zones urbaines, agricoles et naturelles. Il doit notamment fixer, pour les quinze prochaines années, les objectifs des politiques publiques en matière d'habitat, de développement économique, touristique, de déplacements, d'implantation commerciale, ou de préservation de zones naturelles. Ce schéma devra comp-

ter sur la bonne volonté des communes. Car lors de sa constitution, au 1er janvier 2010, la Crea a choisi de renoncer à la compétence d'élaboration de Plan locaux d'urbanisme à l'échelle intercommunale, qui aurait grandement facilité la mise en œuvre du Scot.

P. M.
De 18 h 30 à 20 h 30 mardi 6 septembre à Mont-Saint-Aignan, vendredi 9 à Maromme, mardi 13 à Rouen, mercredi 14 à Elbeuf, lundi 19 à Sotteville-lès-Rouen, mardi 26 à Dudair et mercredi 28 à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Plus d'infos sur www.la-crea.fr.



Le Scot doit permettre de maintenir les équilibres entre les rurales et urbaines au sein de l'agglomération rouennaise

A L'AFFICHE

Café du Scot



Le premier des sept Cafés du Scot, programmés par la Crea dans l'agglomération rouennaise, a lieu ce soir à partir de 18 h 30 au café Le Viennois, place Colbert, à Mont-Saint-Aignan. L'objectif de ces réunions, pilotées par Pierre Bourguignon, vice-président de la communauté d'agglomération en charge de l'urbanisme, et le bureau d'études Aire publique, est d'établir un diagnostic d'un territoire qui regroupe 71 communes. Une trame qui servira à bâtir le Schéma de cohérence territoriale et déterminer les priorités en matière de politiques publiques. La démarche, prévue par le Grenelle de l'environnement, n'est pas satisfaisante au niveau de l'implication des habitants et la prise en compte de l'environnement, selon les écologistes qui siègent à la Crea... Le débat est bien lancé. Le prochain Café du Scot aura lieu vendredi 9 septembre à Maromme. Plus d'infos sur www.la-crea.fr.

● TERRITOIRES Des cafés pour débattre du SCOT

Le sujet est un peu austère, c'est pourtant l'avenir de nos territoires qui est en jeu. Alors que la Crea doit élaborer son Schéma de cohérence territoriale (SCOT), censé réorganiser l'espace et fixer les objectifs en matière d'habitat, d'économie, de tourisme, de transports, d'agriculture ou de développement durable, elle invite les habitants de l'agglomération à en débattre lors des "cafés du SCOT". Débutés le 6 septembre à Mont-Saint-Aignan, ils se poursuivent tout au long du mois dans différentes communes. Infos sur la-crea.fr ou tél. 02 35 52 92 08.

« Les cafés font pschitt »

Le dernier des sept Cafés du Scot (schéma de cohérence territoriale) se déroule aujourd'hui. Le groupe Europe Ecologie - Les Verts de la Crea fixe à boulets rouges sur cette consultation. Cyrille Moreau, président du groupe s'explique. Pour vous, ces Cafés « font pschitt ». Pourquoi ?

Cyrille Moreau : « Nous avons couvert quatre ou cinq de ces Cafés. Il faut reconnaître que nous avions un a priori négatif. Comment faire comprendre le Scot, qui préfigure le projet d'agglomération pour les 20 prochaines années en une seule réunion ? Sur le fonctionnement, ces réunions sont sympathiques. Mais réductrices. »

Que préconisez-vous ?

« Le Scot part d'un bilan. Il faut expliquer ça aux participants. Surtout qu'il est très riche d'enseignements en matière d'étalement urbain, de transport en commun, d'implantation de surfaces commerciales. Là, on donne l'impression aux gens qu'ils participent en jour demandant de livrer leur impression sur certaines notions. Mais cela n'a pas de sens si les documents du Scot ne sont pas accessibles au public. »



Les Cafés du Scot réunissent une vingtaine de participants, « une participation faible » selon les écologistes

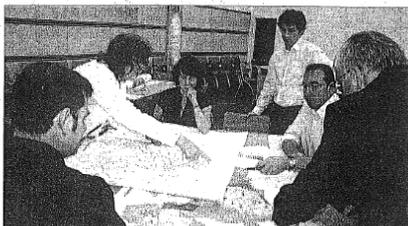
PROPOS RECUEILLIS PAR A. Q.
Café de Scot agglomération de la Cra 20 à 30, à Saint-Léger-du-Bourg-Belle (salle César, à la mairie).

Paris-Normandie 28/09/2011

Politique Rencontre autour du Schéma de cohérence territoriale de la Crea Quelle aggro à l'horizon 2030 ?

Première étape de la longue procédure d'élaboration du Scot qui devrait aboutir vers la fin de ce mandat pour les élus qui siègent à la Crea, c'est la phase diagnostic. Le public est déjà invité à donner son avis.

Ce n'est pas une obligation à ce niveau de la procédure très réglementée. Si il y aura des temps officiels de consultation de la population, la Crea organise sans attendre des cafés du Scot, Schéma de cohérence territoriale, pour informer les habitants et écouter leurs remarques. « Nous en sommes au diagnostic, c'est-à-dire la définition des atouts et les contraintes du territoire et l'identification de ses enjeux pour les prochaines années. Rien n'est encore figé. C'est le moment ou jamais d'alimenter notre réflexion », a expliqué, mercredi, Pierre Bourgaignon, le député-maire de Sotteville-lès-Rouen et premier vice-président de la Crea, en accueillant avec Françoise Guillotin, vice-présidente, une trentaine de personnes à la Fabrique des savoirs pour le quartier des sept premiers cafés du Scot programmés sur tout le territoire de la Crea. Pour organi-



À la disposition des participants, de grandes cartes montrant les situations actuelles.

ser le débat et faire sa synthèse, la Crea a fait appel à l'agence Aire Publique qui a proposé aux participants de réagir sur des mots clés. On retrouvait autour des deux tables rondes, des élus locaux, mais aussi, et c'était bien le but, des bénévoles d'associations, des habitants et notamment des étudiants. Les uns et les autres estiment que sur bien des points, le territoire elbeuvien n'a pas attendu et peut servir d'exemple. Mais si beaucoup a été fait le plus dur reste sans doute à venir quand il s'agit de passer à l'échelle de la Crea. « On n'imagine pas les habitants de Bois-Guillemme

choisir de venir habiter Elbeuf... », « Renforcer l'attractivité en réhabilitant le patrimoine, c'est bien. On peut se féliciter de voir l'usine Blis requalifier. Mais il faudrait maintenant requalifier les emplois disparus... », « On demande aux jeunes Elbeuviens d'aller se former à Rouen. Pourquoi pas le contraire ? », « Faire-il à l'échelle de la Crea multiplier ou concentrer ? », « La mobilité c'est la clé de tout... », « La Seine est un atout à développer... »

SCOT et PLU

« Tout le monde se retrouve finalement sur les grands enjeux que l'on connaît, loge-

ment, mixité urbaine et sociale, emploi, formation, déplacement... Organiser le territoire à l'échelle intercommunale, tel est l'objectif du Scot, un document de planification pour préserver un équilibre entre zones urbaines, agricoles et naturelles. Il doit fixer les objectifs des politiques publiques pour les 15 ou 20 prochaines années. Important, les PLU, Plans locaux d'urbanisme, de chacune des 71 communes du territoire de la Crea doivent être compatibles avec les orientations du Scot.

Ph. S.

Journal d'Elbeuf 22/09/2011

LE COURRIER CAUCHOIS DU 02/09/2011

CRLA

Des cafés - réunions publiques

La CREA (Agglomération de Rouen, Elbeuf, Austreberthe) va organiser une série de Cafés du SCOT, réunions publiques de préparation à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale dont doit se doter la communauté d'agglomération après son élargissement.

Les premiers Cafés du SCOT feront un diagnostic du territoire de la CREA. En septembre, de 18 h 30 à 20 h 30, dans sept communes : Mont-Saint-Aignan (6 septembre, Le Viennois), Maromme (9 septembre, salle Jeanne-Thibaux), Rouen (13 septembre, Le Gruttil), Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen, Duclair (26 septembre, salle des Hallettes) et Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Il est possible d'envoyer son avis sur le développement du territoire ou la démarche du SCOT à l'adresse scot@la-crea.fr. Des registres papier sont aussi à disposition au siège de la CREA et aux pôles de proximité, à Elbeuf, Duclair et au Trait.

Le Courrier Cauchois 02/09/2011

Ils lisent

En cours d'élaboration, le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est présenté aux habitants. Et l'exercice s'avère plus ludique qu'on pourrait le croire.

La Crea a engagé un vaste chantier de révision de ses politiques d'aménagement du territoire, dont le Schéma de cohérence territoriale (Scot). Dit comme ça, le « bristlé » n'est pas fait pour déplaire les foudas. Pour bien, à travers une série de « Cafés du Scot », la communauté d'agglomération entend faire participer les habitants à l'élaboration de ce document, qui doit donner les grands axes de développement du territoire pour les vingt ans à venir. Et pour le premier de ces Cafés, mardi soir à Montcaillat-Aigues, le public a répondu à l'invitation.

DEUX HEURES DE DÉBAT

Certes, sur les 25 présents, se comptait nombre d'élus de Montcaillat-Aigues et Bois-Guillaume. Mais l'organisation de cette réunion avait tout pour séduire et inciter les habitants à participer aux prochains (lire par ailleurs). Monsieur Loyat du Scot, et vice-président de la Crea, Pierre Bourguignon est à la manœuvre. Présentation, rappel des enjeux et le débat est lancé. Certes, les élus d'Europe Ecologie les Viers n'ont pas manqué en annonçant cette réunion.

LES CAFÉS DU SCOT

- Vallée du Caillay. Aujourd'hui vendredi à Maromme, salle Jeanne-Thibaut, rue de l'Église.
- Rouen. Mardi 13 septembre, café Le Grutli 38, rue de la République.
- Ebeuf. Mercredi 14 septembre à Ebeuf, à la Fabrique des savoirs, 7, cours Gambetta.
- Rive gauche. Lundi 19 septembre à Sotteville-lès-Rouen. Salle des mariages, à l'Hôtel de ville.

tion de faire entendre leur réserve sur un exercice qu'ils jugent « très en deçà de ce qui était prévu » avec une concertation « insuffisamment en simple information des citoyens ». Pour eux, « une recette idéale pour aboutir à une participation plus fidèle et pour que les citoyens ne soient pas en mesure de penser sur le contenu ». De fait, ce n'est pas l'intégralité du diagnostic territorial et environnemental qui leur est présentée. Juste une synthèse de ces 150 pages rédigées par des groupes de travail composés d'élus de la Crea. Mais le résultat est « bluffant » et les participants n'ont pas perdu les deux heures de temps passés à débattre des grands enjeux de l'aménagement du territoire. Coûchés par trois semaines, ils se sont exprimés en toute liberté sur les thèmes proposés, émis leurs réserves, fait entendre des propositions, critiqué les projets, rappelé la nécessité d'une mixité sociale, celle de construire des logements à proximité des lieux d'habitation ou rappelé encore la difficulté à réaliser les extinctions nord et sud de l'agglomération en transport en commun. Des observations qui méritaient d'être communiquées aux élus assés autour des cafés.

P. F.

Le calendrier du Scot. Fin 2010, lancement de son élaboration. Janvier 2011, bulletin de diagnostic et présentation à la commission d'urbanisme de la Crea. Juin 2011, début des grands travaux. Octobre 2012, arrêt du projet. 2013, enquête publique.

Votre agglomération dans l'avenir



La présentation au public se veut ludique et elle l'est si l'on en croit l'enthousiasme des participants

L'étape utile mais non nécessaire

Vice-président de la Crea, Pierre Bourguignon chargé de l'urbanisme, du plan de déplacements urbains et de l'aménagement. Évoque les enjeux du Schéma de cohérence territoriale (Scot), élargi depuis janvier 2010 à 71 communes.

le public d'une manière moins formelle.

Les remarques des habitants ont-elles une chance d'être encore prises en compte ?

« Nous sommes là pour parler du cadre de vie, de l'amélioration de la vie économique, du développement du réseau routier, fluvial, ferroviaire. Forcément, ces grands projets seront évoqués mais le Scot est fait pour les intégrer, pas pour décider la priorité de l'un par rapport à l'autre. Cela, je n'en suis rien encore. Le Scot n'est pas un document d'urbanisme ni une addition de grands projets mais un outil disponible pour ceux qui sauront à décider de ce qui sera dit. »

Contournerement Est, traversée de la vallée du Caillay, aménagement des berges de Seine... Ne craignez-vous pas d'entendre toujours les mêmes arguments sur ces dossiers ouverts de longue date ?

« Nous sommes là pour parler du cadre de vie, de l'amélioration de la vie économique, du développement du réseau routier, fluvial, ferroviaire. Forcément, ces grands projets seront évoqués mais le Scot est fait pour les intégrer, pas pour décider la priorité de l'un par rapport à l'autre. Cela, je n'en suis rien encore. Le Scot n'est pas un document d'urbanisme ni une addition de grands projets mais un outil disponible pour ceux qui sauront à décider de ce qui sera dit. »

« Ce n'est pas l'addition de tous les grands projets »

Paris-Normandie 7/09/2011

Mardi 6

RÉUNION PUBLIQUE

Café du Scot : réflexion sur le schéma de cohérence territoriale de la CREA. Échanges sur la manière de vivre, se loger, se déplacer, travailler... Entrée libre.

18h30 à 20h30, Café le Viennois, place Colbert.

*** 02 35 52 92 08

et aussi

Rencontre avec les habitants

Dans le cadre du « chantier » de révision-élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (Crea) invite le public à échanger et partager sur « nos façons de vivre le territoire au quotidien ». Ces rencontres doivent permettre de construire au mieux le Schéma de cohérence territoriale (Scot). Elles se déroulent sur l'ensemble du territoire de la Crea depuis le 6 septembre. L'une d'entre elles a lieu à Rouen. Mardi 13 septembre entre 18h30 et 20h30, les Rouennais sont donc invités à passer au café Le Grutli (38, rue de la République).

Mt-st-Aignan Mag 09/11

Rouen Magazine 09/11

Site internet Maromme 09/11

Cafés du SCoT

échanges autour du Diagnostic

Duclair

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a lancé l'élaboration de son **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la **phase du diagnostic**, 7 rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCoT » ont été organisées.

Le sixième Café du SCoT s'est tenu le **lundi 26 septembre** de 18h30 à 20h30 dans la salle des Halettes de Duclair pour les habitants du **secteur de Seine-Austreberthe**.

- **Réunion Publique Schéma de cohérence territoriale (SCOT)**
> Le mercredi 14 septembre 2011, de 18h30 à 20h30, fabrique des Savoirs

Quel avenir pour les territoires de la CREA?

Pour répondre à cette question et construire l'avenir de son territoire qui couvre désormais 71 communes, la CREA a engagé un vaste chantier de révision-élaboration de ses politiques d'aménagement du territoire appelé Schéma de Cohérence Territoriale ainsi que des réunions publiques...

A Elbeuf sur Seine, la Réunion Publique SCOT se tiendra le mercredi 14 septembre, à 18h30, à la Fabrique des Savoirs.

Télécharger la plaquette d'information pour plus de renseignements

Site internet Saint-Pierre de Varengeville

Site internet Elbeuf 09/11



"LE S C A F É S D U S C O T"

concerne les 71 communes qui la composent. Dans le but de construire l'avenir de son territoire, la CREA a mis en place plusieurs rendez-vous en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification à l'échelle intercommunale qui traduit un projet global et apporte une vision stratégique du territoire pour les prochaines décennies : "les cafés du SCoT" doivent permettre de réfléchir à la manière dont tout à chacun peut vivre, se loger, se déplacer, travailler, étudier, se divertir, faire ses courses... tout en garantissant un bon équilibre entre les espaces urbains, agricoles, naturels et forestiers, en préservant l'environnement" explique Pierre Bourguignon, Député-maire et vice-président de la CREA, chargé de l'Urbanisme, du Plan de déplacements urbains et de l'Aménagement. Pour mieux connaître la CREA, rendez-vous au "café du SCoT" à Sotteville, véritable diagnostic partagé du territoire et moment d'échange convivial, le lundi 19 septembre de 18h30 à 20h30 dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Cette rencontre est l'occasion de réunir les Sottevillais et l'ensemble des habitants de la rive gauche voulant y participer, pour qu'ils puissent échanger sur le devenir de leur territoire.

L'aménagement du territoire de la communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe

La CREA, tél. 02 35 52 92 08

Sotteville Magazine 09/11

Articles et Communiqué de presse

Le bilan des Cafés du SCOT

La CREA demain 2030

Cafés du SCOT

Echanges autour du Diagnostic

14 novembre 2012

LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION NANTAISE (AGGLOMERATION NANTAISE) a organisé le 14 novembre 2012 un événement de concertation publique intitulé "Cafés du SCOT". L'objectif de cet événement était de permettre aux habitants de l'agglomération nantaise d'exprimer leurs idées et leurs attentes sur le futur de leur territoire. Les échanges ont été riches et ont permis de recueillir de nombreuses propositions et suggestions. Ces dernières ont été prises en compte dans le diagnostic de l'AGGLOMERATION NANTAISE 2012-2030.



Proximité / Mobilité

Peut-on imaginer la proximité des différents services urbains en leur aménageant en priorité la mobilité ?

Transports en commun et modes doux

Le transport en commun est un enjeu majeur de l'urbanisme durable. Il permet de réduire les émissions de CO2, d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser l'équité sociale. Les modes doux (vélo, marche à pied) sont également des solutions efficaces pour réduire la dépendance à la voiture et améliorer la santé publique.



Croissance / Développement

Quelle stratégie prioritaire pour le développement de territoires en situation complexe, et pour une ville durable pour l'avenir ?

Développement économique

Le développement économique est un enjeu central de l'urbanisme durable. Il permet de créer des emplois, d'améliorer le niveau de vie des habitants et de favoriser l'équité sociale. Les stratégies de développement économique doivent être adaptées à la situation de chaque territoire.



La concertation continue !

S'inscrire
Une exposition dédiée au projet et au site internet : www.nanta.fr/crea2030

S'engager
Des rencontres publiques d'habitants du SCOT et des élus locaux, des ateliers de concertation, des ateliers de diagnostic et de planification, des ateliers de concertation et de planification.



La CREA demain 2030

Cafés du SCOT

Synthèse des contributions

14 novembre 2012

LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION NANTAISE (AGGLOMERATION NANTAISE) a organisé le 14 novembre 2012 un événement de concertation publique intitulé "Cafés du SCOT". L'objectif de cet événement était de permettre aux habitants de l'agglomération nantaise d'exprimer leurs idées et leurs attentes sur le futur de leur territoire. Les échanges ont été riches et ont permis de recueillir de nombreuses propositions et suggestions. Ces dernières ont été prises en compte dans le diagnostic de l'AGGLOMERATION NANTAISE 2012-2030.



Mobilité / Solidarité

Peut-on imaginer la proximité des différents services urbains en leur aménageant en priorité la mobilité ?

Mixité sociale et mixité d'usage

La mixité sociale et d'usage est un enjeu majeur de l'urbanisme durable. Elle permet de favoriser l'équité sociale, d'améliorer la qualité de l'habitat et de favoriser l'équité sociale. Les stratégies de mixité sociale et d'usage doivent être adaptées à la situation de chaque territoire.



Croissance / Développement

Quelle stratégie prioritaire pour le développement de territoires en situation complexe, et pour une ville durable pour l'avenir ?

Développement économique

Le développement économique est un enjeu central de l'urbanisme durable. Il permet de créer des emplois, d'améliorer le niveau de vie des habitants et de favoriser l'équité sociale. Les stratégies de développement économique doivent être adaptées à la situation de chaque territoire.



Proximité / Mobilité

Peut-on imaginer la proximité des différents services urbains en leur aménageant en priorité la mobilité ?

Transports en commun et modes doux

Le transport en commun est un enjeu majeur de l'urbanisme durable. Il permet de réduire les émissions de CO2, d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser l'équité sociale. Les modes doux (vélo, marche à pied) sont également des solutions efficaces pour réduire la dépendance à la voiture et améliorer la santé publique.



La concertation continue !

S'inscrire
Une exposition dédiée au projet et au site internet : www.nanta.fr/crea2030

S'engager
Des rencontres publiques d'habitants du SCOT et des élus locaux, des ateliers de concertation, des ateliers de diagnostic et de planification, des ateliers de concertation et de planification.



Les synthèses de restitution



Photos
réunions
publiques



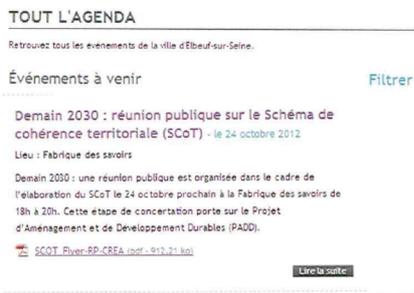
Une information en amont pour mobiliser le plus grand nombre



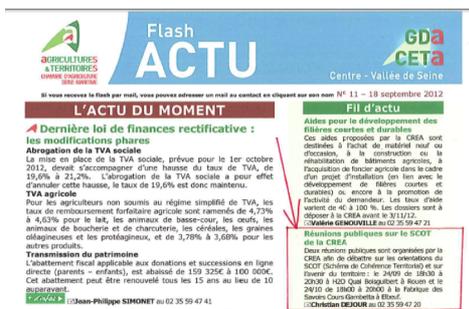
Affiche d'invitation



Bois-Guillaume-Bihorel 09/2012



Elbeuf 10/2012



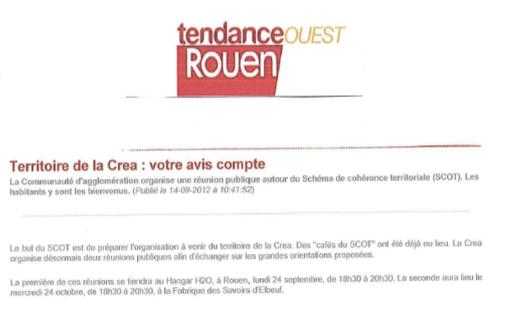
Blog de la Chambre d'Agriculture 09/2012



Saint-Pierre de Varengeville 09/2012



Saint-Aubin lès Elbeuf 10/2012



Blog Tendrance Ouest 09/2012

Les sites internet



économique, touristique et culturel, commerciale, de protection et de mise agricoles et forestiers... et ce pour les CREA a souhaité associer les habitants SCOT ». la CREA organise deux réunions à Elbeuf le 24 septembre de 18h30 à 20h30 et le 24 octobre de 18h30 à 20h30.

[Plus d'infos sur la SCOT](#)

Le chiffre

2

2^e édition de la semaine de l'eau du 1^{er} au 7 octobre. Au programme notamment: une exposition ludique et interactive « T'as mis tes bottes » les samedi 6 et dimanche 7 octobre à la Maison des associations au Trait. Pour les plus jeunes, un atelier de confection de jouets, à partir de matériaux récoltés dans la nature.

Plus d'infos et programme complet:
Fédération des chasseurs de Seine-Maritime
www.fdc78.com

Un jour, un métier

Découvrir les différents domaines d'activités professionnelles est l'objectif des rencontres de la Cité des métiers. Celle du lundi 15 octobre porte sur les métiers de l'artisanat et plus particulièrement l'imprimerie et la photographie. Formations et état du marché de l'emploi sont présentés par un professionnel. Le secteur de l'artisanat regroupe aujourd'hui plus de 600 formations préparant à plus de 250 métiers très variés. En alliant savoir-faire traditionnel et technologies de pointe, l'artisanat a su construire les conditions lui permettant de devenir la première entreprise de France. Ce secteur offre de vraies possibilités de réussite professionnelle et d'épanouissement personnel.

• Prochaine rencontre: lundi 16 octobre à 14h, inscription et renseignements: 02 32 18 82 80 ou contact@citidesmetiers-hautenormandie.fr

Cité des Métiers 116, boulevard de l'Europe à Rouen.

« LA CREA, demain 2030 »

L'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la CREA se poursuit.

Le SCOT est un document d'urbanisme intercommunal qui définit le projet d'aménagement à long terme (15-20 ans) de la CREA.

Son objectif? Mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... et servir de référence aux documents d'urbanisme locaux (PLU, POS...).

Vous étiez nombreux à participer aux premières rencontres « Les Cafés du SCOT », organisées en septembre 2011, et vos remarques ont permis d'enrichir le diagnostic territorial. L'étape suivante porte sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables): quelles orientations pour le territoire à horizon 15-20 ans?

Une nouvelle réunion publique est organisée afin d'échanger sur ce projet, à la Fabrique des savoirs de la CREA à Elbeuf le 24 octobre de 18 h à 20 h.

Pour plus d'informations: www.la-crea.fr



Le site internet de la CREA



Communication
dans
les transports
en commun



Le bilan des réunions

La CREA
demain 2030

Réunion publique sur le SCoT
Echanges autour du PADD
Elbeuf / 24 octobre 2012

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), en associant l'ensemble des acteurs du territoire. Dans le cadre de la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD), deux réunions publiques territorialisées ont été organisées. La seconde réunion s'est tenue le **mercredi 24 octobre** de 18h à 20h à la Fabrique des Savoirs à Elbeuf.



La rencontre, introduite par Frédéric Sanchez, Président de la CREA, a débuté par un rappel des objectifs du SCoT. La réunion s'est poursuivie par un retour sur le premier cycle de concertation, notamment les Cahiers du SCoT qui ont contribué à l'élaboration du Diagnostic. Les principales orientations du PADD ont ensuite été présentées, selon quatre axes thématiques : Economie/Attractivité du territoire, Protection de l'environnement / Développement urbain - Habitat - Transport/ Mobilité. À l'issue de la présentation, les participants ont pu échanger et débattre sur ces orientations.



ECHANGES

◆ Développement urbain

Les friches industrielles

« Les friches industrielles représentent un environnement sonore, olfactif et visuel peu qualitatif notamment dans les zones rurales. Leur reconversion paraît donc un enjeu important. »

Réponse

« Le problème de la dépollution des friches est qu'il s'agit d'ententes de proximité importantes. Il est donc nécessaire de procéder par étapes, en plusieurs opérations. »

Le logement

« Les élus manquent de moyens, en particulier juridiques, pour appliquer les décisions qui sont prises en matière de logement et de mixité sociale, notamment face aux surloyers imposés. »

Réponses

« En matière de coût du logement, les élus ont la possibilité, en prenant appui sur leurs documents d'urbanisme, d'adapter l'offre aux besoins lorsque de nouveaux programmes se construisent. L'aide à la pierre fournie par la CREA constitue par ailleurs un levier important dans ce domaine. »

« En matière de densité, c'est le PLU qui définit des outils juridiques et financiers pour répondre aux enjeux. Dans nos communes, l'objectif est de faire la ville à son rythme et non de créer de nouveaux espaces pour construire de nouveaux logements. »




La CREA
demain 2030

Réunion publique sur le SCoT
Echanges autour du PADD
Rouen / 24 septembre 2012

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) a engagé l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en associant l'ensemble des acteurs du territoire. Dans le cadre de la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durables (PADD), deux réunions publiques territorialisées ont été organisées. La première réunion s'est tenue le **lundi 24 septembre** de 18h30 à 20h30, à H2O à Rouen.



La rencontre, introduite par Frédéric Sanchez, Président de la CREA, a débuté par un rappel des objectifs du SCoT. La réunion s'est poursuivie par un retour sur le premier cycle de concertation, notamment les Cahiers du SCoT qui ont contribué à l'élaboration du Diagnostic. Les principales orientations du PADD ont ensuite été présentées, selon quatre axes thématiques : Economie/Attractivité du territoire, Protection de l'environnement / Développement urbain - Habitat - Transport/ Mobilité. À l'issue de la présentation, les participants ont pu échanger et débattre sur ces orientations.



ECHANGES

◆ Mobilité

Le contournement Est

« Pourquoi le contournement Est n'est-il pas cité dans le projet que dessine le SCoT, alors qu'il est indispensable pour les habitants des quartiers Est ? »

Réponses

« Le SCoT est un projet à horizon 15-20 ans qui doit nous permettre d'organiser la vie de l'agglomération, quels que soient les éclairages à venir. C'est un document d'orientation qui permet de cerner les évolutions et ne les limite pas. Le choix de la construction du contournement Est n'appartient pas au champ de compétences du SCoT. »

« Cependant, c'est un enjeu pour le territoire sur lequel les élus doivent se positionner car une desserte routière pour le projet Seine-Aval est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi le contournement Est devra figurer dans le SCoT. Par ailleurs, le Préfet de Région a décidé de réunir les élus locaux concernés pour étudier les différents tracés possibles. »

Le développement fluvial

« Compte tenu des problèmes de circulation routière constatés sur le territoire, il semble impératif de miser sur le développement fluvial de la CREA. »

Réponse

« L'activité de Rouen et du Havre place cet ensemble portuaire au premier rang des ports français. C'est un point fortement positif qu'il faut continuer de renforcer. C'est pour cela que le Grand Port Maritime de Rouen mène actuellement d'importants travaux qui visent au renforcement de la compétitivité du site. Les porteurs notamment d'activités des services de logistique plus importants. Il existe une réelle nécessité de mobiliser tous les efforts possibles avec l'ensemble des communes concernées, car la part du fluvial dans les déplacements globaux est en train de diminuer. »




Retours aux participants

SCoT DE LA CREA
DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS (DOO)

LE DOO

Le document du DOO dans le SCoT

Le document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) définit les règles concrètes pour mettre en œuvre le projet (PADD). Il s'impose aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), Plans de Déplacements Urbains (PDU), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

- Que contient le DOO ?
 - Des **prescriptions** qui s'imposent directement aux documents d'urbanisme, avec lesquels ils doivent être compatibles ;
 - Des **recommandations** qui permettent de guider l'élaboration des documents d'urbanisme et autres projets mais qui n'ont qu'une portée incitative.

Exemples d'application sur d'autres territoires de SCoT

1. Habitat/étalement urbain

Orientation du PADD : Réduire la consommation des terres naturelles, agricoles et forestières pour les nouvelles urbanisations

- Traduction dans le DOO :

Prescriptions	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'étalement urbain sur le territoire du SCoT en déterminant les secteurs d'urbanisation future en cohérence avec les disponibilités de terrain qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de logements. 30% au moins des nouveaux logements doivent être construits sur les espaces en renouvellement urbain (dents creusés, sites mutables, friches, logements vacants). Ainsi, au regard de 602 ha nécessaires pour l'habitat : <ul style="list-style-type: none"> 207 ha minimum doivent se faire en renouvellement urbain 485 ha maximum en extension urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> Dans les projets en extension urbaine (sur des terres naturelles, agricoles, des formes urbaines moins consommatrices en foncier seront privilégiées. Les densités minimales brutes suivantes sont recommandées pour l'urbanisation des terrains disponibles : <ul style="list-style-type: none"> Pôle aggloméré 30 logs/ha Pôle d'équilibre 20 logs/ha Pôle de proximité 12 logs/ha Commune rurale 10 logs/ha

2. Environnement

Orientation du PADD : Définir préserver et valoriser la trame verte et bleue (forêts, agriculture, cours d'eau...)

- Traductions graphiques dans le DOO et le PLU :

Le DOO
Trame verte et bleue (TVB) dans le SCoT (à 100 000)

Le PLU
Transcription parcelle et zonale au PLU (à 5000) de la trame verte

Fiche sur le DOO

SCoT DE LA CREA
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

L'armature naturelle

En bref :

L'armature naturelle, support de la trame verte et bleue du territoire (forêts, agriculture, cours d'eau...) a pour objectifs de :

- Préserver les écosystèmes de biodiversité et les corridors écologiques
- Valoriser les ressources naturelles renouvelables (espaces agricoles et forestiers)
- Créer de nouvelles économies : les ressources naturelles des sols et des sous-sols
- Protéger la ressource en eau

SCoT DE LA CREA
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

L'armature urbaine

En bref :

L'armature urbaine de la CREA repose sur :

- Les **caeurs d'agglomération**, porteurs de l'attractivité, sont caractérisés par une mixité urbaine (emploi, équipements, commerces, services...) et une très bonne desserte en transports en commun.
- Les **espaces urbains**, supports du développement économique et résidentiel, regroupent une diversité de fonctions urbaines, bien desservis par les transports en commun.
- Les **pilliers** de ce repère sont les centralités de l'espace rural, territoires relais pour les services et équipements de proximité.
- Les **bourgs et villages** incarnent les caeurs historiques de l'espace rural où le développement urbain doit être modéré et les lieux préservés.

Fiche sur le PADD

SCoT de la CREA
Cafés du SCoT

Document d'Orientation et d'Objectifs SCoT de la CREA

Règle du jeu

Objectif de la séquence : le groupe dispose d'1h15 minutes pour débattre du thème qui lui a été attribué. Pour cela, les participants disposent de 6 fiches, présentant une proposition de règle, en lien avec le thème.

Déroulement de la séance :

- Les participants font un tour de table : l'élu rapporteur et le technicien se présentent.
- L'une des 6 fiches est choisie au hasard et lue à voix haute.
- Les participants sont invités à échanger sur leur compréhension de la règle et donner leur avis sur :
 - sa formulation ;
 - la pertinence de son contenu ;
 - sa faisabilité.
- Le groupe identifie un exemple d'application de la règle et le spatise sur la carte du territoire mise à disposition.
- L'élu rapporteur synthétise les échanges sur la fiche.
- L'ensemble du groupe est invité à évaluer la règle proposée en attribuant à chaque critère (formulation, pertinence, faisabilité), un nombre de points de 1 à 5 (1 étant la note la plus faible et 5 la note la plus forte).
- Le groupe dispose d'environ 10 minutes par fiche avant d'en choisir une autre.
- À la fin de la séance, chaque élu rapporteur restitue de manière synthétique le travail de son groupe : fiches ayant fait le plus l'unanimité ou au contraire le plus débat ; exemples d'application à retenir, principaux échanges sur le thème.
- Les techniciens restent à disposition pour toute précision.

Cafés du SCoT
Secteur d'Elbeuf

Le secteur d'Elbeuf a des caractéristiques à la fois urbaine et naturelle. La ville d'Elbeuf constitue un ensemble urbain d'habitat historique, industriel et architectural, situé en « cœur d'agglomération » dans l'armature urbaine du SCoT. Le cadre naturel y est marqué par la forte présence de fleuve et des forêts. Les enjeux auxquels le secteur va devoir faire face dans les années à venir sont liés à la croissée de ces particularités : un développement urbain et économique, dans le respect de la biodiversité.

Chiffres clés	
Population	56 000 habitants (1 300 entre 99 et 2008)
Emplois	26 000 (+ 1 500 entre 99 et 2008)
Consommation d'espaces (99-2008)	143 hectares
Production neuve de logements (99-2012)	3 900
Écart de part de logements en 2008	11,2% des logements de la CREA
Objectifs de construction neuve du PLH (2012-2017)	+ 1 800 logements
Objectifs de construction neuve du SCoT (2012-2020)	+ 5 800 logements
Flux entrées	156 000 déplacements / jour
Flux sortants	44 000 déplacements / jour
Part modale des transports en commun	4,2% (20% en zone dense) des déplacements

Des projets...

Règles du jeu

Zoom sur le secteur

Le dossier du participant



Duclair 25/06/2013



Sotteville-lès-Rouen 31/05/2013



Maromme 17/06/2013



Rouen 5/06/2013



Elbeuf 27/05/2013



Bonsecours 28/05/2013



Mont-Saint-Aignan 26/06/2013

Photos
des réunions

Une information en amont pour mobiliser le plus grand nombre



Les affiches d'invitation



Le communiqué de presse



Bihorel-Bois-Guillaume 05/2013



Franqueville Saint Pierre 05/2013



Darnétal 05/2013

CAFÉ DU SCOT - LE 27 MAI 2013



Thème : Développement

de 18h à 20h30, Fabrique des savoirs

Que vous soyez élu, étudiant, actif, en recherche d'emploi ou retraité, prenez place autour de la table pour participer au café du SCOT.

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Depuis septembre 2011, vous avez participé, nombreux, aux premiers cafés du SCOT et aux réunions publiques pour enrichir le projet. Aujourd'hui, le projet se concrétise. La CREA vous invite à donner votre avis sur les premières orientations thématiques.

Plus d'infos au 02 35 52 92 08 ou sur www.la-crea.fr rubrique Aménagement - Le SCOT

Elbeuf 05/2013

CAFÉ DU SCOT



vendredi 31 mai 2013
Cotterelle-les-Roues
18h - 20h30

Les prochains Cafés du SCOT de la CREA auront lieu entre le 27 mai et le 28 juin 2013.

Pour le territoire dont fait partie Grand Quevilly, le rendez-vous aura lieu le vendredi 31 mai de 18h à 20h30 dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Cotterelle-les-Roues.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la CREA (Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe). En septembre 2011, des Cafés du SCOT ont déjà été organisés avec beaucoup de succès. Aujourd'hui, la CREA invite le public à donner son avis sur les premières orientations thématiques autour d'un deuxième Café du SCOT.

Plus d'informations sur le site de la CREA.

Grand-Quevilly 05/2013

La CREA demain 2030 : la CREA vous donne rendez-vous pour de nouveaux Cafés du SCOT

Vous reprendrez bien un Café du SCOT ?

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit le projet d'aménagement à long terme (15 à 20 ans) de la Communauté d'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Depuis septembre 2011, vous avez participé, nombreux, aux premiers Cafés du SCOT et aux réunions publiques pour enrichir le projet. Aujourd'hui, le projet se concrétise. La CREA vous invite à donner votre avis sur les premières orientations thématiques.

Pour les habitants, les associations et les élus de la ville du Mesnil-Esnard : rendez-vous le mardi 28 mai de 18h à 20h30 au Centre Culturel "Le Casino" - Avenue Numa Servin à Bonsecours. Pour connaître l'ensemble des prochains rendez-vous : [cliquez-ici](#)

Le Mesnil-Esnard 05/2013

Agenda

Mercredi 26 juin 2013 de 18h00 à 20h30
Café du SCOT



Réunion publique animée par la CREA dans le cadre de l'élaboration de son schéma de cohérence territoriale.

18h à 20h30, maison de l'Université.

➔ www.la-crea.fr

Mont-Saint Aignan 06/2013

Tous les liens à retrouver

ACCUEIL CULTURE ENVIRONNEMENT JEUNESSE & EDUCATION TERRITOIRES VIE ASSOCIATIVE

Un peu de café, vos idées vous affaiblissent ?

Quand on est assis à une table, on a l'impression d'être assis sur un nuage. C'est le cas de nos membres du CRAJEP, qui ont organisé une rencontre autour de la thématique du café. Une rencontre qui a permis de partager des idées et de découvrir de nouvelles personnes. Une rencontre qui a permis de découvrir de nouvelles personnes. Une rencontre qui a permis de découvrir de nouvelles personnes.

LES ADHÉRENTS
PARTENAIRES
RESSOURCES
LES 6-7-8 MESSAGES

Internet Explo

- Emploi du temps
- Équipement
- Séances à venir
- Allez à la page
- Comment le plus
- Un lien utile
- Un lien utile
- Un lien utile
- Informations

Adonnez-vous

Nom _____
 Prénom _____
 Courriel _____
 Société _____

Tous les liens à retrouver

ACCUEIL CULTURE ENVIRONNEMENT JEUNESSE & EDUCATION TERRITOIRES VIE ASSOCIATIVE CRAJEP

Des citoyens concernés par leur territoire

Quand on est assis à une table, on a l'impression d'être assis sur un nuage. C'est le cas de nos membres du CRAJEP, qui ont organisé une rencontre autour de la thématique du café. Une rencontre qui a permis de partager des idées et de découvrir de nouvelles personnes. Une rencontre qui a permis de découvrir de nouvelles personnes. Une rencontre qui a permis de découvrir de nouvelles personnes.

LES ADHÉRENTS
PARTENAIRES
RESSOURCES
LES 6-7-8 MESSAGES

Internet Explo

- Emploi du temps
- Équipement
- Séances à venir
- Allez à la page
- Comment le plus
- Un lien utile
- Un lien utile
- Un lien utile
- Informations

Adonnez-vous

Nom _____
 Prénom _____
 Courriel _____
 Société _____

Site internet du CRAJEP mai et juin 2013

Les relais internet (Communes, Associations)

L'avenir autour d'un café

ÉVÈNEMENT Participez aux « cafés du SCoT » pour construire ensemble l'avenir de notre territoire. Déplacements, logements, environnement... Les habitants sont invités à donner leur avis sur les premières orientations du Schéma de cohérence territoriale de la CREA.

EN 1 CLIC Sélectionner

Tout afficher

La CREA demain 2030

RÉUNIONS PUBLIQUES du 27 Mai au 26 Juin 2013



EXPRESSION CITOYENNE

La CREA organise en mai et juin une nouvelle série de rencontres ouvertes à tous - les cafés du SCoT - pour définir ses projets d'aménagement à l'horizon 2030.

DANS LA CREA Quels sont les objectifs et les priorités de notre territoire en matière d'urbanisme, de logement, de transport, d'équipement commercial, de développement économique, touristique, de protection des espaces naturels ? Tous ces enjeux seront repris et traités dans le SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification à l'échelle intercommunale, qui est en cours d'élaboration. Le SCoT permet de mettre en cohérence les différentes politiques publiques et doit servir de référence aux documents d'urbanisme locaux (PLU, Cartes Communales) qui doivent être compatibles avec lui. Les habitants de la CREA sont invités à participer aux cafés du SCoT, des rencontres publiques en mai et juin. La première série de cafés du SCoT

s'est tenue à l'automne 2011, lors de la phase de diagnostic territorial et environnemental. Ces nouvelles rencontres donneront l'occasion aux habitants d'enrichir le projet de territoire autour d'ateliers participatifs.

Programme : **Lundi 27 mai à Elbeuf (Fabrique des savoirs)**, **mardi 28 mai à Bonsecours (centre culturel La Casino)**, **vendredi 31 mai à Sotteville-lès-Rouen (Hôtel de ville)**, **mercredi 5 juin à Rouen (café l'Échiquier)**, **lundi 17 juin à Maromme (salle Descartes, maison Pélassier)**, **mardi 25 juin à Duclair (salle des Hallettes)**, **mercredi 26 juin à Mont-Saint-Aignan (Maison de l'Université).**



facebook Inscription

La Crea · 2 266 personnes aiment
28 mai, 02:59 ·

Participez aux « cafés du SCoT » pour construire ensemble l'avenir de notre territoire. Déplacements, logements, environnement... vous êtes invités à donner votre avis sur les premières orientations du Schéma de cohérence territoriale de la CREA. Premier rendez-vous ce soir à Bonsecours.

Activité | La CREA - Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe L'avenir autour...
www.la-crea.fr

J'aime · Commenter

CAUE de Calvados et Valentin Mauche aime ça.

Zoom arrière (Ciel+Hors)
La CREA
dernier 2030

Cafés du SCOt Discussions autour du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Compte-rendu de la réunion de Mont-Saint-Aignan

La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA) poursuit l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOt) en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de l'écriture des Règles du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), 7 nouvelles rencontres publiques territorialisées appelées « Cafés du SCOt » ont été organisées.

Le septième et dernier Café du SCOt s'est tenu le mercredi 26 juin 2013 de 18h à 20h30 à la Maison de l'Université de Mont-Saint-Aignan pour les habitants du secteur Plateau Nord.

Introduite par Pierre Bourgoignon, Vice-Président de la CREA, la réunion a débuté par un bref rappel des objectifs de la rencontre et la recapitulatif des étapes précédentes. Les participants ont ensuite travaillé par groupe autour de 4 thématiques : Transport, Forêt, Transports - urbanisme et habitat, consommation d'espaces - Equipements.

A l'issue du débat, les contributions de chaque table ont été restituées à l'ensemble des participants.

METHODOLOGIE : REUNIONS

A chaque table, les participants ont été invités à donner leur avis sur des propositions de règles pour le DOO, en attribuant une note de 1 à 51 à partir des critères suivants :

- Pertinence et contenu
- Fiabilité

Transports - cohérence - urbanisme

« Déployer un réseau de parkings relais »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

La notion de parkings relais semble être entrée dans le vocabulaire commun et est bien comprise par tout le monde.

Les participants ne remettent pas en cause le bon sens de la règle mais soulignent des conditions concrètes de sa mise en œuvre. Il faut notamment isoler les parkings relais dans des zones stratégiques pour qu'ils fonctionnent concrètement et encourager ainsi le report modal, en amont des zones fréquentées et embouteillées par exemple.

De plus, les liaisons avec les autres moyens de transports doivent être gratuites et les parkings gratuits.

« Définir des principes d'aménagement des espaces publics en faveur des modes doux »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Le groupe préfère parler de vélos et de pié-

tois, plutôt que d'évoquer la notion de « mode doux » qui ne lui appartient ni très pertinemment ni très clairement.

Il se propose de reprendre la formulation : « Définir des règles d'usage partagées en faveur des piétons et des vélos ».

« Intégrer le développement urbain du plateau Est en concertance de l'amélioration des transports »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

L'idée « d'intégrer l'urbanisme » semble assez ambiguë pour l'ensemble de la table et peut paraître injurieuse. Cette notion d'intégration est assez ambiguë et devrait l'ambition à l'origine de la règle.

Pour les participants, des précisions sont à prendre pour l'application de cette règle afin de ne pas reproduire les erreurs du passé : ne pas « augmenter » l'urbanisme ; ne pas « saturer » le site ; améliorer la qualité et du cadre de vie ; limiter les hauteurs de construction ; créer de nombreux espaces verts.

La formulation suppose qu'il y ait une hié-

Trame verte et bleue - paysages - environnement

« Protéger les espaces de respiration en ville (cources en ville) »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Les participants insistent sur l'importance de protéger les espaces de respiration, vitreaux pour une ville.

Les élus présents notent il est difficile de faire entrer la « nature spontanée » en ville, il se heurte à l'incrédulité des habitants qui ont une image négative (surtout, manque de moyens pour entretenir les espaces verts). Sans remettre en cause son rôle dans la préservation de la biodiversité, il préconise de supprimer la notion de « nature en ville » et de consigner uniquement celle « d'espaces de respiration ».

Les participants ont conscience que leur réponse doit être concrète, « prête à l'usage en ville ». Il faut communiquer, éduquer, sensibiliser les personnes et accompagner les communes (actions par ailleurs prévues par la CREA).

« Aménager les espaces en tenant compte du cycle de vie des espèces »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Pour les participants, il serait plus juste de dire qu'il est nécessaire de trouver un équilibre entre le développement et la préservation des espèces.

Dans la forme, l'intitulé est juste mais trop contraignant et officieusement réalisable. Il faut veiller à ne pas devenir « stage des espèces » et que cela ne vienne freiner le développement du territoire.

« Pérenniser les filières forestières en instaurant un recel de construction »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Pour le groupe, la limite de 30m proposée dans

Economie - agriculture - forêt - commerces

« Développer les projets de valorisation de bois local »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

La table insiste sur la nécessité de distinguer les différents types de bois et leur utilisation et notamment de réserver le bois de construction.

Cependant, les réserves locales ne sont pas suffisantes pour couvrir à tous les besoins, surtout lorsqu'il s'agit de ne pas épuiser les ressources.

Les participants suggèrent, en outre, que le développement de la filière puisse être couplé à celui du transport fluvial pour l'importation et l'exportation des marchandises.

« Protéger les grands espaces agricoles »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

La fiche est bien formulée et la règle pertinente. Cependant, la faisabilité est délicate.

Le poids économique non négligeable de l'activité agricole sur le territoire est souligné par les participants qui insistent sur l'importance de protéger les espaces voués à l'agriculture.

Pour ce faire, les projets de développement doivent être respectueux des spécificités agricoles. Il faut éviter, notamment, une trop grande proximité avec les activités polluantes.

Puis qu'une simple protection des espaces, le groupe suggère de développer la filière et de créer différents corps de métiers, de favoriser la formation, l'installation et la résidence des agriculteurs sur le territoire. Ainsi que de développer les filières courtes et l'agriculture de proximité.

« Renforcer l'offre commerciale de proximité, et favoriser des équipements qualitatifs pour les implantations commerciales »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

La notion de « proximité » ne convient pas aux participants : ils proposent de la supprimer de l'intitulé et de la traduire dans une règle à part.

Habitat - équipements - consommation d'espaces

« Éviter de localiser les équipements recevant des personnes fragiles dans les zones d'exposition au bruit et aux polluants atmosphériques »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Le groupe propose de supprimer la notion de « personnes fragiles » dans l'intitulé de la règle, il considère que tout le monde devrait avoir le droit de ne pas être exposé aux nuisances.

Il préconise donc de reprendre la formulation : « Éviter de localiser les équipements recevant du public dans les zones d'exposition au bruit et aux polluants atmosphériques ».

« Réduire de 20% la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Le groupe propose de préciser la formulation et de la reprendre ainsi : « Réduire de 20% par rapport à la période 1982-2008... ».

Il demande ce que représente la consommation d'espace par rapport à l'ensemble du territoire.

« Localiser les grands équipements dans les cœurs d'agglomération et les espaces urbains »

Formulation : []
 Pertinence et contenu : []
 Fiabilité : []

Retours aux participants

ROUEN RIVE DROITE

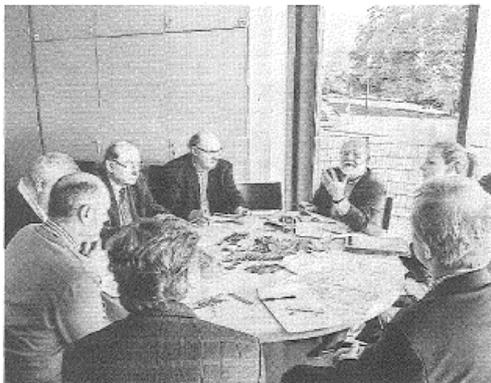
BONSECOURS. L'aménagement du territoire débattu entre élus et habitants lors des Cafés du Schéma de cohérence territoriale.

Des réflexions sur l'avenir

La Crea pense depuis 2010 à son futur pour les quinze à vingt prochaines années. Le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme qui définira son aménagement pour cette période. Il a pour objectif de mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de transport et de développement économique dans le cadre de la phase d'élaboration du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Élaboré avec les différentes institutions que sont l'État, la Région, le Département, les communes, les chambres consulaires, mais aussi les habitants, sa réflexion s'organise par rencontres appelées « Cafés du SCoT », avec comme slogan « Notre territoire se dessine avec nous ».

Présenter les enjeux et objectifs

Sept de ces rendez-vous ont déjà eu lieu en 2012, regroupant 250 participants avec trois thématiques. La deuxième édition a commencé le 27 mai à Elbeuf et a fait étape mardi soir au casino. De nombreux élus du plateau Est et des alentours, rejoints par des administrés, se sont retrouvés autour de tables de dis-



Pierre Bourguignon animateur d'un échange pour le SCoT

cussions. Après un accueil du maire Laurent Grelaud, qui dans son préambule a confirmé qu'il était « heureux d'accueillir ces ateliers et la Crea pour leur action au service de nos concitoyens et pour un projet avec une stratégie ambitieuse », Pierre Bourguignon, le maire de Sotteville-lès-Rouen et responsable du dossier a présenté les enjeux et les objectifs politiques du schéma.

Débats et échanges

Quatre tables ont permis d'échanger et de fabriquer des réflexions communes sur diffé-

rents thèmes dont : Transport, cohérence et urbanisme ; Économie, forêt, agriculture et commerce ; Trame verte, bleue, paysage et environnement et Équipement, consommation, espaces et habitat.

Ces dialogues qui ont été soutenus et constructifs sur l'écologie, les réseaux routiers ou les commerces, serviront pour les règles des PLU (Plan local d'urbanisme) locaux. Après plus d'une heure de travail, une restitution a été apportée par chaque représentant de groupe pour faire avancer l'avenir des habitants.

Paris-Normandie 30/05/2013

MAROMME

Les cafés du Scot

La Crea élabore le schéma de cohérence territoriale (Scot) à l'échelle de ses 70 communes. Elle organise une réunion le **lundi 17 juin**, à 20 h 30, salle Descartes, maison Pélissier. Lors de cet atelier participatif appelé cafés du Scot, les habitants sont invités à donner leur avis sur les premières orientations.

Paris-Normandie 15/062013

Articles de la presse locale



Communication
dans
les transports
en commun



Synthèse des contributions

Au cours des 7 Cafés du SCoT organisés lors de l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT de la CREA en juin 2013, certaines observations et propositions ont été faites à plusieurs reprises par les participants, parfois même de façon systématique. Le présent document regroupe ces contributions consensuelles.

TRANSPORTS – COHÉRENCE - URBANISME

Tous les groupes ayant travaillé sur cette thématique se sont accordés sur la nécessité de réduire la dépendance à la voiture et de développer l'offre en transports en commun ainsi que les modes doux / actifs (vélo, marche).

Déployer un réseau de parkings relais

La majorité des ateliers a préconisé de développer la fonction marchande aux abords des parkings relais et de proposer divers services, encourageant de fait leur usage.

Il a été fait un certain nombre d'autres propositions relativement consensuelles pour favoriser l'utilisation de ces parkings : proposer un stationnement gratuit, localiser les aires dans des endroits stratégiques et notamment en lien avec les zones de congestion routière, proposer un temps de liaison le plus court possible entre les modes, assurer la sécurité des véhicules et des personnes...

Le risque de confusion entre parkings relais et aire de covoiturage a également été souligné à différentes reprises, ces deux équipements répondant à des logiques différentes.

Intensifier l'urbanisation le long des axes de transports en commun (TC) structurants (existants et futurs) et des gares

Intensifier le développement urbain du plateau Est en concomitance avec l'amélioration des transports

Les groupes se sont entendus sur la nécessité de reconstruire la ville sur elle-même et de lutter contre l'étalement urbain par la densité.

Ils ont cependant posé des conditions à la densité qui ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie :

- création de parcs et d'espaces de respiration ;
- préservation et création d'espaces de rencontre et de partage ;
- respect d'une hauteur maximale pour les nouvelles constructions (R+4) ;
- amélioration de l'offre en transports en commun.

Ces règles ont été l'occasion de soulever la question des déséquilibres entre les différentes zones de l'agglomération, les groupes ayant mis en garde contre le risque d'un territoire à deux vitesses.

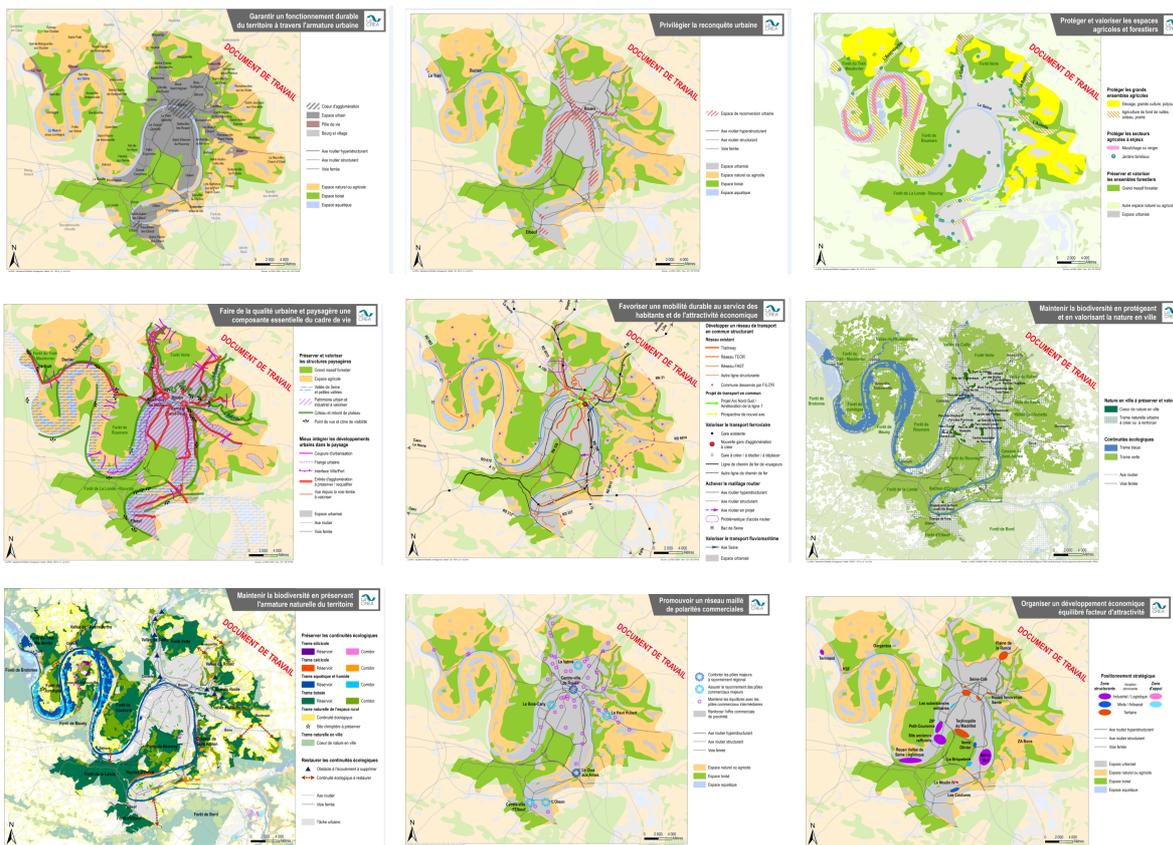
Retour aux participants

La restitution finale

- Les réunions publiques



Photos des réunions



Cartes Supports de réunion

PN, 01/07/2014

10 Scot toujours, prêts

Urbanisme. Pour entrevoir ce que sera la Métropole dans 15 ou 20 ans, deux réunions publiques sont proposées aux habitants.

La Cra présente aux habitants les grandes orientations qui s'imposent dans l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (Sct) de la Métropole. Élisabeth Guillemot en rappelle les enjeux.

À quelle étape dans l'élaboration du Scot intervenent ces réunions publiques ?

« Nous allons présenter le document d'orientations et d'objectifs. Cela correspond à une synthèse de la procédure, une des dernières étapes avant d'arrêter le Schéma de cohérence territoriale, au conseil communautaire du mois d'octobre. L'enquête publique pourrait alors avoir lieu en février avec l'adoption définitive du Scot dans le courant de l'année prochaine. »

Que va apprendre le public au cours de ces deux réunions ?

« Les grandes lignes des aménagements sont déjà claires. Nous avons défini cinq catégories de zones sur le territoire, des zones d'agglomération (Rouen et Elbeuf) aux bureaux en passant par les espaces urbains, les pôles de vie (Le Trait, Bois, Écarville...). À partir de ces catégories, ont été définies par exemple le nombre de logements par hectare, les objectifs de densité, le respect de règles qui sont déjà fixées depuis des années. »

Mais comment peut-il intégrer des grands projets comme le contournement Est ?

« Nous l'avons clairement inscrit parmi les grands projets à échéance du Scot, en partant du tracé professionnel présenté par l'État. Il faut se dire que le Scot présente une vue macro du territoire. C'est à l'échelle du Pliu (Plan local d'urbanisme, NDLR) intercommunal que nous aurons une vision affinée, dans le détail. Mais, encore une fois, avant la validation du Scot, des choses se font, par anticipation. En matière de transports en commun par exemple, c'est le cas avec les lignes fait qui entrent en service en septembre ou avec les couloirs de bus mis en place sur la côte de Bonsecours. Ce sont des façons de préparer les déplacements des habitants, dès qu'ils se feront à l'avenir. Il faut savoir que tous les grands projets du Plan de déplacement urbain ou du Plan local d'urbanisme sont forcément déjà inscrits au Scot. »

PROFES RECELLES FINE P. HETROND
a.bonnet@pse-ormandie.com

Réunion publique, samedi 11 juillet de 18 h à 20 h à h2o, qui de Bains à Rouen.
Jeudi 3 juillet de 18 h à 20 h à la fabrique des savoirs 7, chez Gambetta.

Paris-Normandie 1/07/2014

COMMUNOS AGIR

SCOT : DERNIÈRE LIGNE DROITE

ROUEN ELBEUF L'élaboration du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Métropole arrive dans sa dernière ligne droite.

Deux dernières réunions publiques sont organisées début juillet, à Rouen et à Elbeuf, afin de permettre aux habitants d'échanger sur le projet global avant le vote des élus au conseil communautaire en octobre prochain.

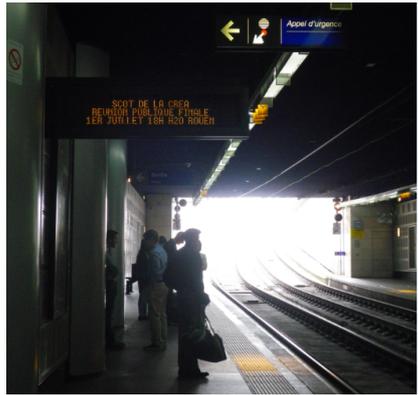
Le Scot est le projet d'aménagement de notre territoire à 15-20 ans. Son objectif est de mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... Il servira de référence aux documents d'urbanisme - Pliu (Plan Local d'Urbanisme), Pos (Plan d'Occupation des Sols) - qui doivent être compatibles avec le Scot.

Les habitants sont associés à l'élaboration du Scot depuis 2011 grâce aux différents temps de concertation : les cafés du Scot sur le diagnostic territorial en septembre 2011, les réunions publiques sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADDD) en septembre 2012, les cafés du Scot sur le document d'orientation et d'objectifs (DOO) en juin 2013.

Réunions publiques sur le Scot de 18 h à 20 h mardi 11 juillet au h2o à Rouen et jeudi 3 juillet à la Fabrique des Savoirs à Elbeuf.

CREA MAG Juin 2014

Articles de presse



Annonces dans les transports en commun



Holi Run
Informations et inscriptions sur le site



Prochain match des huskies
Découvrir la programmation

EN BREF

- Info travaux
- Cap sur la presqu'île
- Un nouveau parking-relais
- Compteurs d'eau

L'escalier du Pont Jeanne d'Arc sera fermé aux piétons du 13 au 20 juin prochain en raison d'un chantier de remplacement des appareils de dilatation des rails de métro.

Ces travaux auront lieu de nuit pour ne pas gêner l'exploitation du réseau dans la journée.



Le SCoT

ESPACE MEMBRES

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ

AMÉNAGER L'ESPACE

Le SCoT

Les entrées d'agglomération

LE LOGEMENT

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un projet d'aménagement à 15-20 ans sur le territoire de la CREA.

Le SCoT de la CREA fait suite au Schéma Directeur de l'Agglomération Rouen-Elbeuf approuvé en 2001 par les élus du Syndicat Mixte qui couvrait à l'époque le territoire des intercommunalités de Rouen et d'Elbeuf.

En 2010, l'élaboration du nouveau SCoT est devenue une compétence de la CREA. Le SCoT doit désormais être conçu à l'échelle du territoire des 71 communes qui composent la CREA.

Son objectif ?

Mettre en cohérence les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'environnement, d'habitat, de déplacements, de développement économique... Et servir de référence aux documents d'urbanisme - PLU (Plan Local d'Urbanisme), POS (Plan d'Occupation des Sols) - qui doivent être compatibles avec le SCoT.

Actualités

Une exposition « La CREA 2030 » ainsi qu'une vidéo qui présentent les enjeux de l'agglomération en matière de déplacement, d'habitat, d'environnement viennent d'être finalisées.



Site internet de la CREA

